

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

A. J. DORION, Rédacteur

FEUILLETON

LE CHEMIN des LARMES

HUITIÈME PARTIE

LA FEMME MARTYRE

[Suite]

IV

LE RÉVEIL.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, Mercédès était à sa place habituelle, assise dans un fauteuil près du lit de la malade et à demi cachée par le rideau de cretonne à grandes fleurs sur fond jaune.

La dernière nuit n'avait pas été moins bonne pour la malade que la précédente. Le médecin avait dit, après sa visite du matin, que la fièvre avait presque complètement disparu. Dès lors il n'y avait plus à redouter les transports au cerveau ; mais on ne pouvait pas savoir si la malade serait privée longtemps encore de ses facultés intellectuelles.

Elle avait mangé à une heure, sans avoir prononcé un mot, sans que Mercédès eût pu voir dans ses yeux noyés d'ombre, une lueur, un mouvement indiquant la présence de la pensée, le réveil de l'esprit, puis elle s'était assoupie.

Or, à trois heures elle se réveilla, s'agita et fit entendre plusieurs gémissements.

Mercédès inquiète se dressa debout.

— Mon Dieu, se dit-elle, le médecin s'est trompé, c'est une crise qui va venir !

La comtesse s'était assise sur le lit et promenait lentement ses regards autour d'elle, comme cherchant à reconnaître les objets qui s'offraient à sa vue. Ses yeux étaient pleins de clarté, mais n'avaient plus cet éclat que leur donnait la fièvre ; ils n'étaient plus hagards comme les jours précédents, ils exprimaient l'étonnement.

— Où suis-je, où suis-je donc ? prononça-t-elle tout bas, comme si elle eût peur d'entendre le bruit de sa voix.

Mercédès, qui s'était avancée, et dont le cœur battait à se briser, fit un pas en arrière et se dissimula derrière le rideau.

La malade avait laissé tomber sa tête dans ses mains et pressait fortement son front sur lequel perlaient de grosses gouttes de sueur.

Evidemment la mémoire lui revenait peu à peu, et on voyait qu'elle faisait de violents efforts pour fixer sa pensée indécise et rappeler à elle ses souvenirs fugitifs.

La danseuse avait avancé la tête et regardait la comtesse, ne perdant aucun de ses mouvements et étudiant sa physionomie avec une indicible angoisse.

Tout à coup la malade redressa brusquement la tête et, de nouveau, promena ses regards autour de la chambre.

Elle laissa échapper comme un cri de détresse, puis aussitôt s'écria encore :

— Où suis-je, mais où suis-je donc ?

— Vous êtes dans une maison où vous n'avez rien à craindre, car il n'y a près de vous que des personnes qui vous aiment, répondit Mercédès toujours cachée, et de sa plus douce voix.

La comtesse tressaillit et se retourna vivement.

Alors Mercédès écarta le rideau du lit, fit un pas en avant et se trouva devant la malade, en pleine lumière.

Celle-ci arrêta son regard sur le visage de la jeune fille et parut plutôt surprise qu'effrayée de cette apparition.

— Madame, qui êtes-vous ? demanda-t-elle au bout d'un instant.

— Une amie, une amie sincère et dévouée de Mme la comtesse de Verdaine, qu'on appelait autrefois la belle Paule.

La malade eut un nouveau et violent tressaillement.

Elle passa à plusieurs reprises ses mains sur son front et regardant toujours fixement la danseuse :

— Une amie, murmura-t-elle comme se parlant à elle-même, est-ce que j'ai encore des amies ?

— Oh ! oui, madame, croyez-le ; oui vous avez encore des amies. Ah ! il n'existe pas que des méchants, sur la terre !

— Vous dites que vous êtes mon amie, et je ne vous connais pas.

— Si, si, vous me connaissez ; regardez-moi, madame la comtesse, regardez-moi bien, et souvenez-vous ! Tenez, je vais aller votre mémoire : Il y a huit ans de cela, à Saint-Amand-les-Vignes, c'était un dimanche et vous étiez accompagnée de M. Pierre Rouget, votre grand-père, vous avez donné votre main à une jeune fille, qui faisait partie d'une troupe de saltimbanques, pour qu'elle vous dise la bonne aventure.

Une sorte de tremblement nerveux secoua la comtesse et elle s'écria :

— Je me souviens, je me souviens !

— Madame la comtesse, cette jeune fille, cette saltimbanque, c'est moi.

— Mercédès la gitana ! exclama la malade.

— Ah ! vous vous êtes rappelé mon nom ! s'écria à son tour la danseuse, vous êtes sauvée, vous êtes guérie !

— J'ai donc été malade ?

— Oh ! oui, bien malade, et j'ai craint pour votre vie.

— Pour ma vie ? répéta la comtesse pensive.

Au bout d'un instant, elle reprit :

— Pourquoi êtes-vous ici, près de moi ?

— A Saint-Amand, devant vous, j'ai dit à votre grand-père : M. Pierre Rouget, si un jour, vous, ou l'un des vôtres avait besoin de moi, au premier appel qui me serait fait j'accourrais. Eh bien, madame, vous avez besoin de moi et je suis accourue. Là, à votre chevet, j'ai veillé les trois dernières nuits.

— Ah ! Oui, il me semble que je me rappelle..... Je dormais ; tout à coup je me suis réveillée, toutes sortes de sombres fantômes m'entouraient, s'acharnaient après moi, me faisaient horriblement souffrir..... Mais une voix céleste se fit entendre et tous les fantômes disparurent, et il ne resta plus près de moi qu'un ange que je crus avoir vu descendre du ciel..... La céleste apparition, l'ange c'était vous !

— Vous vous souvenez, madame la comtesse, vous vous souvenez ! Que Dieu soit loué ! Il a entendu mes prières, vous nous êtes rendue !

La malade saisit le bras de Mercédès.

— Pourquoi m'appellez-vous Mme la comtesse ? dit-elle. Non, non, non, ne m'appellez pas ainsi.... Je ne suis plus la comtesse, je ne suis plus rien.... Donnez-moi le nom que j'avais autrefois.

Baissant la voix, elle ajouta :

— Appelez-moi Paule ou Fan-
chon.

— Eh bien, oui, je vous appellerai Paule.

La malade devint tout à coup sereine.

— C'est vrai, murmura-t-elle, j'ai été comtesse....

Il y eut un assez long silence.

Soudain, la comtesse eut un assez long frémissement, ses traits se contractèrent et elle laissa échapper une plainte sourde.

— Mes enfants, mes enfants ! s'écria-t-elle.

Et elle se mit à appeler d'une voix déchirante :

— Georges, Georges ! Edouard, Edouard !

Mercédès s'empara de ses deux mains.

— Calmez-vous, Paule, calmez-vous, lui dit-elle, et soyez sans inquiétude au sujet de vos enfants ; vous les reverrez bientôt, je vous le promets.

— Où sont-ils, mon Dieu où sont-ils ?

— Je vais vous le dire ; mais je vous le répète, soyez sans inquiétude, rassurez-vous et écoutez-moi : vous vous êtes mise en route avec Georges et Edouard, c'est bien imprudent..... deux petits enfants si jeunes !..... Mais la Providence veillait sur les chers petits.

Paule, souvenez-vous qu'un jour, très fatiguée, n'en pouvant plus, vous êtes entrée dans un bois avec vos enfants et vous êtes endormie au pied d'un arbre.

— Oui, oui, je me souviens.

— Votre sommeil fut étrange. Causé par l'épuisement complet des forces, il a dû être léthargique. C'était le commencement de la maladie qui nous a inspiré de si vives inquiétudes. Vos enfants s'étaient couchés près de vous et endormis aussi. Quand ils se réveillèrent, la nuit approchait ; ils firent tout ce qu'ils purent, les pauvres petits, pour vous faire ouvrir les yeux, pour vous ranimer. Ils vous couvrirent de larmes, vous appelèrent, vous tirèrent les bras, vous secoururent. Inutiles efforts ; il ne parvinrent pas à vous réveiller, ni même à vous faire faire un mouvement.

Comme je viens de vous le dire, la nuit venait ; les pauvres mignons furent saisis par l'épouvante, appelèrent au secours et sortirent du bois pour se mettre à la recherche d'une personne pouvant leur venir en aide. Mais la route et la campagne étaient désertes ; une fatalité. La nuit était venue, un orage était près d'éclater ; Georges et Edouard s'égarèrent et ne purent retrouver leur chemin pour revenir près de vous. Jugez de leur douleur, de leur désespoir.

Enfin, un homme vint à passer : il trouva les enfants serrés l'un contre l'autre, pleurant et sanglotant. Ils lui dirent sans doute que vous étiez dans le bois ; mais à quel endroit ? L'homme renonça à vous chercher et emmena les enfants au village de Charnay, où il demeura. La comtesse, comme suspendue aux lèvres de la danseuse, écoutant haletante, respirant à peine, et en proie à une émotion qui allait toujours croissant.

Mercédès continua :

— Vous, Paule, vous avez dû dormir encore plusieurs heures. Vous êtes enfin sortie de votre sommeil. Ne voyant plus vos enfants auprès de vous, ne les entendant pas, vous les avez sans doute appelés et cherchés sous la pluie, les éclairs et la foudre.

— Oui, oui, c'est cela ; la pluie, les éclairs, le tonnerre, je me souviens ! s'écria la comtesse ; j'ai appelé et cherché mes enfants de tous les côtés. Pendant combien de temps ? Je ne saurais le dire. J'étais comme folle !

Tout à coup je sentis que mon cœur cessait de battre ; il me sembla que je recevais un choc violent en pleine poitrine, à mes oreilles retentit comme un formidable coup de tonnerre, un nuage rouge se plaça devant mes yeux, puis je ne vis plus rien et..... et..... je ne me souviens plus.

— Eh bien, Paule, vous étiez tombée sans connaissance et vous êtes restée là étendue, sans mouvement, ne donnant plus signe de vie, mouillée jusqu'à la peau, glacée, le corps engourdi, les membres raides. Pendant combien de temps ? Je l'ignore.

Des hommes qui condisaient une ménagerie, qui venaient de Lyon et se rendait à Belley, passèrent sur la route où vous étiez. Heureusement, ils vous virent, s'arrêtèrent et crurent d'abord que vous étiez morte. Mais, morte ou vivante, ils ils ne pouvaient pas vous laisser sur la route ; ils vous relevèrent et vous mirent dans une de leurs voitures où tous les soins que réclamait votre état vous furent donnés.

Je n'ai pas à vous dire quelle fut la joie de ces braves gens quand ils eurent acquis la certitude que vous viviez encore.

Paule, ne vous souvenez-vous pas du nom de don Stéphano ?

— Don Stéphano ? répéta la comtesse, interrogeant sa mémoire.

— Vous avez vu don Stéphano sur la place de Saint-Amand ; il était le chef de la petite troupe de saltimbanques dont je faisais alors partie.

— Ah ! oui, je crois me rappeler.

— Eh bien, don Stéphano est actuellement propriétaire de la ménagerie dont je viens de vous parler, et c'est à lui que vous devez la vie, car si, convaincu que vous n'existiez plus, il vous eût abandonné sur la route, vous n'avez peut-être pas une heure à vivre encore.

La comtesse ne put s'empêcher de frissonner.

Mercédès poursuivit :

— C'est don Stéphano, qui, ne voulant pas vous emmener jusqu'à Belley, où il aurait été obligé de vous faire transporter à l'hôpital, vous a laissée ici, à Bellombe, vous confiant aux soins de M. et Mme Gaspard, ses amis.

Don Stéphano avait trouvé dans une des poches de votre robe une lettre inachevée que vous aviez eu l'intention d'adresser à votre mère, et il avait ainsi découvert que la comtesse de Verdaine était la petite-fille de Pierre Rouget, de Saint-Amand-les-Vignes, l'ancien sergent du Trocadéro.

Connaissant le service rendu autrefois à Inès Ramon, ma mère, par l'ancien soldat Pierre Rouget, et sachant que j'ai voué à votre grand-père et à tous les siens une reconnaissance éternelle, don Stéphano s'est empressé de m'écrire pour m'apprendre comment il vous avait trouvée mourante sur la route et me prévenir qu'il vous laisserait à Bellombe, chez les époux Gaspard.

Maintenant, Paule, vous comprenez comment je suis ici. Aussitôt que j'eus reçu la lettre de don Stéphano, je suis accouru près de vous, voulant vous soigner moi-même, disposé à appeler près de vous les plus grands médecins de Paris, si le caractère de votre maladie les eût réclamés. Je paye comme je le peux la dette de reconnaissance contractée par ma mère envers votre aïeul.

Baissant la tête et la voix elle ajouta avec un accent de tristesse, profonde :

— Et puis, hélas ! j'ai beaucoup de choses à me faire pardonner, madame la comtesse.

La malade ne releva point ces dernières paroles ; peut-être ne les avait-elles pas entendues. La clarté qui venait d'éclairer subitement était encore faible et les pensées qui envahissaient son cerveau étaient pour la plupart dans une demi-obscurité.

A ce moment, elle pensait à Georges et à Edouard ; c'étaient ses enfants qui la préoccupaient.

De nouveau elle prit la main de Mercédès.

— Où sont mes enfants ? demanda-t-elle avec l'accent de la prière.

— Ils sont à Saint-Amand-les-Vignes, répondit la danseuse.

— A Saint-Amand ! exclama la comtesse.

Et elle regarda la jeune fille avec une expression d'étonnement qui semblait dire :

— Je ne comprends pas. Ne me trompez-vous point ?

— Oui, dit Mercédès, depuis hier probablement, vos enfants sont arrivés à Saint-Amand ; ils sont dans les bras de votre mère, de votre père et de votre grand-père ; ils ne doivent plus vous causer aucune inquiétude.

Paule, Paule, ne pensez plus maintenant qu'à retrouver vos forces afin de pouvoir bientôt rejoindre vos enfants.

— Ils sont à Saint-Amand ! prononça doucement la malade.

Après un court silence, elle reprit :

— Je vous crois, Mercédès, car vous ne voudriez pas me tromper, me mentir..... Mais comment se fait-il que mes enfants soient à Saint-Amand ?

— Je crois vous l'apprendre, car il faut que vous sachiez tout : Georges et Edouard ont été retrouvés au village de Charnay par votre chien, le fidèle Miro, qui cherchait sa maîtresse et ses jeunes maîtres depuis plusieurs jours. Miro était accompagné d'un jeune homme qu'il avait rencontré sur son chemin et qui, lui aussi, était à la recherche de la comtesse Paule et de ses enfants. C'est à ce jeune homme, envoyé par vos parents, madame la comtesse, que le maire de Charnay a confié vos enfants et c'est lui qui les a emmenés à Saint-Amand.

— Mais ce jeune homme qui est-il ?

— Vous n'avez peut-être pas oublié son nom, madame la comtesse, répondit gravement Mercédès, il se nomme Etienne Denizot.

La malade éprouva dans tout son être une commotion violente.

— Etienne ! Etienne ! s'écria-t-elle.

Elle joignit les mains, tourna ses yeux vers le ciel et resta ainsi un instant comme en extase.

— Pauvre femme, se disait Mercédès, elle l'aime ! Et voilà son plus dur châtiment.

— Ainsi, reprit la comtesse, M. Etienne Denizot avait été envoyé

à ma recherche par mes parents ?

—Oui. Mais je ne saurais vous donner les explications que vous pourriez me demander. J'ignore ce qui s'est passé entre vos parents et M. Etienne Denizot; je ne sais que ce que je viens de vous dire.

—Merci, dit la comtesse. Elle prit sa tête dans ses mains et resta silencieuse. Elle songeait. Au bout de quelques minutes, Mercédès lui dit :

—Vous êtes fatiguée ; nous avons abusé de vos forces, je le vois, et peut-être avez-vous besoin de dormir ; allons, il faut vous coucher et vous bien reposer.

—Oui répondit faiblement la malade.

Elle se laissa aller en arrière et sa tête tomba sur l'oreiller.

Une heure s'écoula ; la comtesse avait les yeux fermés, mais ne dormait pas ; elle s'entretenait avec ses pensées.

Comme tous les soirs, le médecin vint à cinq heures. Mercédès lui annonça joyeusement que la malade avait repris possession d'elle-même, qu'elle avait retrouvé à peu près complètement ses facultés mentales.

—Je suis très agréablement surpris, répondit le docteur, car je n'attendais pas si tôt ce réveil de la raison ; il y a dans ce fait quelque chose de miraculeux. Mais il est des influences qu'on ne peut connaître ni prévoir, des phénomènes physiologiques qui mettent constamment en défaut la science, même des plus illustres savants. Enfin, acceptons le bien qui nous arrive, sans vouloir trop chercher les causes, et, dans le cas présent, nous n'avons qu'à nous en réjouir.

L'âme est rentré dans ce pauvre corps épuisé : nous n'avons plus qu'à rendre au corps les forces qu'il a perdues.

—Monsieur le docteur, croyez-vous pouvoir répondre de sa vie ?

—A moins d'une rechute que je ne crois point possible, je vous réponds avec assurance : oui.

—Dans combien de temps pensez-vous qu'elle pourra quitter Bellombe pour se rendre en Bourgogne ?

—Oh ! pas avant quinze jours ou trois semaines.

Le médecin adressa quelques questions à la malade, qui répondit avec lucidité, et il se retira en se disant :

—Une belle cure ! La guérison de cette femme aura son retentissement dans la contrée et me fera grand honneur.

Pendant que le docteur était dans la chambre de la malade une dépêche était arrivée à l'adresse de Mercédès. Elle lui fut remise par Mme Gaspard.

La dépêche était signée : Pierre Rouget et contenait ces mots :

« Nous étions dans la douleur, votre dépêche nous a consolés. Merci, merci ! Les enfants sont arrivés avant hier soir, tard dans la nuit. On les embrasse pour leur mère et pour vous. Ecrivez-moi une longue lettre pour nous rassurer complètement au sujet de ma petite-fille. Nous attendons avec anxiété. »

Mercédès s'approcha du lit de la malade.

—Madame la comtesse dormez-vous ? demanda-t-elle doucement.

Paule rouvrit les yeux et leva légèrement la tête.

—Je viens de recevoir une dépêche de votre grand-père, continua Mercédès.

La comtesse se redressa brusquement, vit la dépêche et tendit vivement la main.

—Est-ce que vous voulez la lire ? demanda la jeune fille.

—Oui.

—Vous pourrez ?

—Oui.

Mercédès mit le télégramme dans la main de Paule. La jeune femme le lut rapidement, le porta à ses lèvres, le relut une seconde fois, puis une troisième et éclata en sanglots.

Elle prit la main de la danseuse et la serra avec une certaine force.

—Vous allez écrire ? fit-elle.

—Oui.

—Quand ?

—Ce soir même.

—Je ne vous recommande pas de dire qu'on ait bien soin de mes enfants et qu'on les aime, c'est inutile ; mais n'oubliez pas d'écrire que j'embrasse de tout mon cœur ma mère, mon père, mon grand-père et mes chers petits.

—Je n'oublierai pas.

—Dites-leur aussi que je veux être vite guérie et que la pensée de les revoir bientôt hâtera ma guérison.

—Ne devrais-je pas mettre aussi quelque chose pour M. Etienne Denizot.

La comtesse laissa échapper un soupir, et, après être restée un moment silencieuse et hésitante, elle répondit :

—Vous direz que je le remercie.

Mercédès fit prendre à la malade son repas du soir, composés d'aliments ordonnés par le médecin. Ensuite, elle mangea elle-même en compagnie des époux Gaspard ; et quand elle revint dans la chambre, la comtesse s'était endormie.

Alors elle écrivit la lettre que lui demandait l'ancien sergent.

Elle commença par expliquer comment elle se trouvait à Bellombe auprès de la malade, comment elle avait appris, par la lettre du maire de Charnay, que Georges et Edouard, emmenés par Etienne Denizot, devaient être arrivés à Saint-Amand.

Elle racontait ensuite comment la comtesse avait été trouvée sur la route par don Stéphane, donnant des détails sur sa maladie et parlant de son état présent de façon à calmer toutes les inquiétudes.

«...Toutefois, ajouta-t-elle, ce n'est pas avant quinze jours ou trois semaines que la malade aura recouvré assez de forces pour qu'on puisse songer à la faire voyager. C'est l'opinion du médecin. »

Elle continuait sa lettre en disant que, étant forcé de retourner à Paris, elle ne resterait plus que trois ou quatre jours à Bellombe ; mais qu'on pouvait être absolument tranquille au sujet de la malade. Pour les soins à lui donner, on pouvait se reposer sur madame Gaspard, qui méritait qu'on eût en elle la plus entière confiance.

M. Gaspard écrivait tous les deux ou trois jours pour donner des nouvelles de la comtesse, et des qu'elle sera en état de partir et que le médecin aura déclaré qu'il ne redoutait pas pour sa malade la fatigue du voyage, on pourrait venir la chercher.

A cet endroit de sa lettre, la danseuse consacrait un alinéa à Etienne Denizot, se gardant bien, naturellement, de rien dire qui put faire soupçonner que la comtesse l'aimait.

Elle ajoutait :

« M. Etienne Denizot fera bien de s'abstenir maintenant de toutes démonstrations ; dans l'intérêt même de Mme la comtesse de Verdraine, il ne doit pas venir à Bellombe. C'est à Mme Pérard à venir chercher sa fille, et elle pourrait se faire accompagner par Mlle Mélie. »

Mercédès terminait sa lettre en se faisant l'interprète de Paule auprès de ses parents et de ses enfants.

V

DEUX AMIS

La comtesse se réveilla entre dix et onze heures, ayant dormi quatre bonnes heures.

Sa lettre écrite, Mercédès s'étant jetée sur son lit pour prendre un peu de repos,

Comme toutes les nuits, une lampe placée sur la table éclairait faiblement la chambre.

La malade se souleva et regarda autour d'elle, cherchant Mercédès des yeux.

—Elle est couchée, elle dort, murmura-t-elle.

Paule se trompait, la danseuse ne dormait pas.

Voyant la malade réveillée et paraissant inquiète, Mercédès glissa aussitôt à bas du lit.

—Est-ce que vous avez besoin de quelque chose ? demanda-t-elle.

—Non merci. Vous reposez et je vous ai réveillée !

—Vous ne m'avez pas réveillée, Paule, je ne dormais pas. Est-ce que vous avez quelque chose à me dire ?

—Ah ! j'aurais beaucoup de choses à vous dire.

Elle soupira et reprit :

—Si vous saviez comme maintenant j'ai la tête pleine de pensées, les unes presque riantes les autres lugubres.

—Il ne faut pas vous arrêter à celles-ci.

—Je le voudrais, mais c'est impossible. Une fatalité terrible, inexorable, m'a constamment poursuivie ; le malheur s'est acharné sur moi et m'a frappé sans relâche. Non, pas un instant de répit ; une déception succédait à une autre, après une torture, une torture nouvelle..... Que de douleurs et de souffrances, mon Dieu !

—Oui, pauvre Paule, vous avez souffert, beaucoup souffert ; oui, le malheur ne vous a fait grâce d'aucun de ses coups.... Je connais en partie les causes de vos douleurs et mon cœur saigne avec le vôtre.

—Le cœur, le cœur ! prononça Paule tristement ; c'est par lui que l'on souffre.... Ah ! il faut que la femme prenne garde à son cœur, qu'elle se méfie de son cœur ; celle qui n'en a pas ne peut point savoir ce que c'est que souffrir.

Mon malheur est grand et il sera sans fin ; pour moi, l'avenir reste sombre ; il ne se montre à mes yeux aucun moyen d'espoir, il ne fait aucune promesse de paix.

—Madame la comtesse, avez-vous moins d'amertume dans l'âme... Non non, vous n'êtes pas sans espoir, vous avez vos enfants !

—Oui, j'ai mes enfants.... Mais si je ne les avais pas, je ne voudrais plus vivre ! Si j'oublie un instant mes peines et si je ne vois pas que tout est désolation, c'est que je pense à mes enfants.... Ils sont à Saint-Amand, je remercie Dieu d'avoir veillé sur eux, de les avoir protégés, et je lui demande de leur donner une destinée qui n'ait rien de semblable à la mienne.

—Dieu a entendu votre prière.

—Je l'espère. Ah ! puissent toutes les larmes que j'ai versées et que je verserai encore se changer en sourires pour mes chers petits !

Il y eut un assez long silence. La comtesse réfléchissait, concentrée en elle-même.

—Paule, reprit doucement Mercédès, à quoi pensez-vous ? A votre mari ?

La comtesse sursauta, et ses yeux prirent une expression presque farouche.

—Non, répondit-elle, je ne pense pas à M. de Verdraine, je ne pense plus à lui ; pour moi, le père de mes enfants est mort.

—Ainsi, vous l'avez complètement chassé de votre cœur ?

—Oui.

—Et c'est un autre que vous aimez ?

—Que dites-vous ? s'écria la comtesse avec un mouvement d'effroi.

—Paule, ne vous effrayez point ; il y a des choses que vous pouvez confier sans crainte à une amie comme moi. Vous avez regretté le passé ; abandonnée par votre mari abreuvé de toutes les amertumes, écrasée sous les outrages, vous vous êtes souvenue de Saint-Amand, vous avez pensé au bonheur que vous auriez pu y trouver, et malgré vous, retirant votre affection, votre amour à celui qui n'en était plus digne, vous avez aimé M. Etienne Denizot, qui n'avait pu se consoler de vous avoir perdue.

—Taisez-vous, Mercédès, ah ! de grâce, taisez-vous ! Comment savez-vous ce qui se passe dans mon âme ? Mais vous avez donc le pouvoir de deviner mes plus secrètes pensées ?

—Paule, l'autre nuit, des paroles que vous avez prononcées dans votre délire m'ont révélé votre secret, et aujourd'hui, quand je vous ai parlé de M. Denizot, l'expression de votre physionomie et votre attitude vous ont une seconde fois trahie.

—Eh bien, oui, c'est vrai, dit la comtesse avec un accent de douleur navrant, je l'aime ! je l'aime ! C'est épouvantable, n'est-ce pas ?

—Je vous plains.

—Voilà ce qui rend mon malheur complet, voilà pourquoi je suis à jamais condamnée à la souffrance ! Et mes enfants près de moi, sous mes yeux, n'ont pas su me défendre contre cet amour défendu ! Et vainement j'ai essayé de lui fermer mon cœur ! Ah ! j'ai honte de moi-même ! Suis-je assez punie, mon Dieu, de mon fatal orgueil !..... Il m'aime toujours, lui, je le sais..... Pourquoi ne m'a-t-il pas oubliée ! Pourquoi ne s'est-il pas marié ? Hélas ! s'il eût été marié, je ne l'aurais pas aimé ! Mais je n'avais pas assez de mes autres souffrances ! Ah ! Mercédès, qu'il ne sache pas, qu'il ne sache jamais !...

—Je garderai votre secret.

—Vous voyez, Mercédès, vous voyez jusqu'à quel point je suis maudite ! Et ce que je ne vous fais pas horreur maintenant ?

La danseuse eut un regard d'une douceur et d'une bonté inexprimables.

—Paule, mon amie, ma sœur par le cœur, répondit-elle d'une voix vibrante, sur la place publique de Saint-Amand, je vous ai embrassée deux fois, permettez-moi de vous embrasser ici une troisième fois.

La comtesse se laissa aller dans les bras de Mercédès. Elles s'étreignirent, s'embrassèrent et, toujours enlacées, se mirent à pleurer, mêlant leurs larmes.

—Vous êtes mon amie, disait la comtesse, toutes les femmes ne sont pas haïssables, méchantes. Et c'est vous, que je n'avais vue, qu'une fois, vous qui ne me connaissez pas, qui êtes venue à moi pour me faire entendre de douces paroles et pleurer avec une malheureuse ! Oh ! Mercédès ! Mais qu'ai-je donc fait pour que vous ayez pitié de moi ?

—Vous avez souffert, répondit Mercédès ; et puis je paye une dette de reconnaissance.

—Oui, vous êtes reconnaissante envers mon grand-père ; mais je ne vous ai rendu aucun service, moi ; je ne peux pas vous dire, pourtant, que je vous avais oubliée, car bien souvent, dans mes longs jours d'angoisses et de douleurs, j'ai pensé à vous. Mercédès, je ne saurais doter de votre amitié pour la pauvre Paule ; elle est sincère, je le vois, je le sens ; mais une pareille amitié ne peut pas être inspirée seulement par la reconnaissance que vous avez vouée à Pierre Rouget. Mercédès, avouez qu'il y a autre chose.

—Eh bien, oui, il y a autre chose.

—Quoi ? dites.

—Vous le saurez plus tard.

—Pourquoi pas en ce moment ?

—Parce que j'ai des raisons pour garder le silence. Plus tard, Paule, plus tard... Si vous n'apprenez pas par votre grand-père ce que je vous cache aujourd'hui, ce sera moi qui vous le dirai.

—Alors mon grand-père sait ?

—Oui, il sait tout.

—C'est bien, je ne vous interroge plus.

—Moi, Paule, il y a une chose qui n'est pas sans intérêt pour moi et que je désire savoir de vous.

—De quoi s'agit-il, Mercédès ?

—Dans cette nuit où pendant plus d'une heure vous avez eu le délire, vous n'avez pas seulement parlé de vos enfants, de votre mari et de M. Etienne Denizot ; votre pauvre esprit troublé était surtout hanté par le fantôme d'une autre personne qui vous causait une grande horreur ; vous le repoussiez avec violence, ce fantôme, et vous vous défendiez contre lui avec fureur, en prononçant des paroles qui m'ont moi-même effrayée. Paule, que vous a donc fait M. de Miray ?

Un double éclair jaillit des yeux de la comtesse, et sa physionomie prit une expression terrible.

—Ah ! s'écria-t-elle, ne me parlez pas de cet homme, de ce misérable, de cet infâme !

—Paule, le nom de M. de Miray ne m'est pas inconnu ; je sais qu'il a

été l'ami de M. de Verdraine et le vôtre.

—Oh ! mon ami, fit la comtesse sourdement.

—Je sais continua Mercédès, qu'il a acheté le domaine de Verdraine et la ferme des Bergères. Paule, que vous a fait cet homme ? j'ai besoin de le savoir.

—Ah ! vous avez besoin de le savoir.... Eh bien, écoutez : M. de Miray, le baron de Miray, car il est baron, cet homme lâche et vil, a été le mauvais génie du comte de Verdraine, c'est lui qui a poussé le père de mes enfants dans cette vie de désordre où il a englouti les fortunes réunies du marquis de Verdraine et de la baronne de Bressac. Cet homme, Mercédès, est mon implacable ennemi, un ennemi lâche et féroce.

Les sauvages des contrées lointaines, encore inconnues, les lions du désert, les tigres et toutes les autres bêtes des forêts seraient moins redoutables pour moi que cet homme !

—Est-ce donc lui qui, sans pitié pour votre malheur, vous a chassée des Bergères avec vos enfants ?

—Non, non ; il ne m'a pas chassée ! Je me suis sauvée, Mercédès, je me suis enfuie des Bergères pour échapper à ce monstre que je sais capable de tout, même de tuer dans un accès de fureur sauvage, même d'égorger mes enfants ?

—Oh ! fit Mercédès.

—Oui, continua la comtesse, je me suis enfuie la nuit, à pied, n'ayant plus d'argent pour prendre une voiture, le chemin de fer ; traînant mes pauvres petits, m'égarant volontairement sur des chemins déserts, souvent impraticables, tellement je craignais de tomber dans quelque piège.

J'écrivais à ma mère pour qu'elle m'envoyât une certaine de francs dont j'avais besoin ; je n'ai pas achevé ma lettre que l'on a trouvée sur moi ; je ne pouvais plus attendre la réponse, car j'étais résolue à partir la nuit suivante.

Je ne pouvais pas rester un jour de plus aux Bergères, je n'y étais plus chez moi et je sentais que je n'y étais plus en sûreté.

—Oui, dit Mercédès, je comprends.

Après un silence, la comtesse reprit la parole et raconta à sa nouvelle amie, rapidement, à grands traits, sa lamentable histoire. Et quand elle eut fini, la danseuse l'embrassa et lui dit :

—Vous avez souffert plus encore que je ne m'étais imaginé ; comme épouse et comme mère, vous avez connu toutes les douleurs de la femme ; vous êtes une martyre ! Maintenant, ma pauvre amie, Dieu vous doit une récompense. Que votre esprit se rassérène et dites-vous que les mauvais jours sont passés. Courage donc, courage et espoir !

Un pâle sourire elle leva les lèvres de Paule, puis elle se cacha tristement la tête et un profond soupir s'échappa de sa poitrine.

La danseuse l'enveloppa d'un regard en se disant :

—Pauvre femme ! elle ne voit aucune clarté dans l'avenir !

Mercédès resta quatre jours encore auprès de la comtesse.

Comme l'avait dit le médecin, l'âme était restée dans le corps de la malade, dont les forces avaient été complètement épuisées. L'affection cérébrale avait totalement disparu et l'on n'avait plus aucune crainte de ce côté ; mais les forces physiques revenaient lentement, bien lentement, et d'un jour à l'autre l'amélioration était à peine sensible. Néanmoins, on avait le droit d'espérer que le rétablissement de la malade n'était plus qu'une affaire de temps.

Dès la veille de son départ, Mercédès avait prévenu la comtesse qu'elle allait la quitter, certaines affaires très importantes la rappelant à Paris.

Paule savait que la jeune fille demeurait à Paris ; c'était tout. La danseuse n'était entrée dans aucun détail sur son existence, et elle avait expressément recommandé aux époux Gaspard de ne pas prononcer

une parole qui pût faire soupçonner à la comtesse qu'elle était la danseuse Flora.

Paule, du reste ne cherchait pas à savoir; elle était trop pénétrée de reconnaissance à l'égard de Mercédès pour lui adresser des questions sans y être invitée.

Les adieux furent touchants. Les deux jeunes femmes pleurèrent dans les bras l'une de l'autre.

—Je ne sais quelle influence mystérieuse vous exercez sur moi, disait Paule, et il me semble que c'est une partie de moi-même qui va m'abandonner.

—Vous penserez à moi comme je penserai à vous, et nous serons encore l'une près de l'autre par le cœur.

—Oui, mais ce ne sera pas la même chose.

—Les soins ne vous manqueront pas, Mme Gaspard sera pour vous comme une mère; d'ailleurs, vous allez bien maintenant, tout à fait bien, et, dans quinze jours, vous serez sur pied. Alors, comme c'est convenu, votre mère viendra vous chercher. Un peu de patience bientôt vous reverrez vos enfants.

—Mes chers enfants!

—C'est pour eux et vos parents que vous devez guérir promptement, que vous devez vivre.

—Oui, je ne dois pas mourir. Mais vous Mercédès, quand vous reverrai-je?

—Je ne saurais vous le dire.

—Mercédès, vous êtes mon amie, mon unique amie maintenant.... Ah! j'ai peur de ne plus vous voir.

—Paule, n'ayez pas cette crainte; si, si, nous nous reverrons, je vous le promets.

Et la danseuse s'était séparée de la comtesse, avait fait à Gaspard et à sa femme toutes sortes de recommandations et était montée dans la voiture qu'elle avait fait venir de Bellefleur.

VI

RETOUR D'ETIENNE

Dix heures du soir sonnaient à l'horloge de l'église de Saint-Amand-les-Vignes lorsqu'une vieille calèche de remise, attelée de deux grands chevaux normands, s'arrêta à trente pas environ des premières maisons du village.

Un homme mit pied à terre et presque en même temps, un chien maigre et d'assez forte taille sauta sur la route. L'homme prit dans ses bras, l'un après l'autre, deux petits garçons, qu'il descendit de la voiture.

Le cocher, qui avait été payé d'avance, tourna bride aussitôt, sans qu'aucune parole eût été prononcée.

Alors Etienne Denizot, que le lecteur a reconnu, prit Georges et Edouard par la main et marcha vers le village où quelques points lumineux apparaissaient çà et là à travers les arbres.

(A continuer)

Marée avec un Chinois

La grande sensation du jour à Paducah, Kentucky, est le mariage d'un Chinois, Charles Hong avec une jeune et jolie Américaine, miss Lulu Mathiz.

Ce mariage extraordinaire a été célébré en grande pompe par le juge Boome, chez la mère même de la jeune femme. Etabli depuis 10 ans en Amérique, Hong possède le plus important établissement de blanchisserie de Paducah. Il parle et écrit bien l'anglais; il porte une longue et fine moustache et, en un mot, il est complètement "américanisé" sous tous les rapports, à une seule exception près. Le Chinois, en effet, tout en ayant adopté le costume européen, refuse absolument de sacrifier sa.....longue natte de cheveux. Le trousseau de la mariée est le plus beau et le plus riche que jamais jeune femme ait eu dans la localité.

Mme Mathiz mère était, dit-on d'abord opposée au projet de mariage de sa fille avec Hong; mais, ayant appris que les amoureux avaient formé le projet de s'enfuir, elle a fini par donner son consentement.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 10 juin.

On ne saurait décrire l'excitation qui régnait aux abords de la bâtisse centrale du Parlement, à midi. La police et les militaires ne pouvaient contenir l'immense foule qui s'y pressait.

Le Gouverneur Général et son état-major sont arrivés au Parlement à une heure. Tous les ex-ministres sont venus le rencontrer à la porte. En compagnie de ses conseillers, Lord Stanley entra dans la salle mortuaire, embaumée par les centaines de tributs floraux déposés partout dans l'appartement.

Six hommes de la police fédérale prirent alors le cercueil sur leurs épaules et descendant le large escalier de l'édifice, allèrent déposer leur précieux fardeau dans le corbillard, arrêté devant la porte principale.

Son Excellence le Gouverneur-Général, son état-major, tous les collègues du défunt, suivirent le cercueil jusqu'au char funèbre. Au moment où l'on fermait la porte du corbillard, la cloche de la tour du centre s'ébranla et immédiatement tous les cloches de la ville firent entendre en réponse, le glas funèbre.

Au son des carillons des églises, chapelles et couvents d'Ottawa se mêlèrent les salves d'artillerie tirées de minute en minute. Les cloches et l'artillerie se firent entendre pendant toute la durée de la procession funèbre.

Voici l'ordre du cortège: La police Fédérale avec insignes de deuil.

Les dragons de la Princesse Louise, à cheval.

Les fanfares des Gardes du Gouverneur et du 43^{me} bataillon.

Le 43^{me}, carabines renversées.

Le Rev. J. J. Bogart et le vén. archidiacre Lauder en surplis et étoles.

Les ordonnateurs des funérailles.

Les porteurs du coin du poêle, tous membres du cabinet du défunt Premier Ministre, les six membres de la police fédérale désignés pour porter le cercueil, deux voitures chargées de fleurs, le corbillard traîné par quatre chevaux harnachés de noir, Son Excellence le Gouverneur-Général et son état-major, les lieut-gouverneurs des provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, le clergé précédé de l'archevêque Duhamel revêtu de soutane violette et d'un long manteau romain noir.

Venaient ensuite l'hon. sénateur Lacoste, orateur du Sénat, puis les juges, les membres du conseil privé qui ne font pas partie du ministère, le Sénat.

M. White orateur de la chambre des Communes et les députés aux Communes.

Les membres des parlements provinciaux, la fanfare la Lyre canadienne, le corps des consuls; les députés ministres venaient ensuite.

Suivaient les employés du Service civil et les avocats revêtus de leur toge.

Les représentants de la Cie du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien précédaient les officiers de la milice Canadienne en grande tenue.

Le maire et les échevins d'Ottawa étaient suivis par les maires et conseillers municipaux de Montréal, Kingston, Toronto et autres villes de la Puissance. Sorti de la porte-est du Parlement, le cortège se rendit par les rues Elgin, Maria, Théodore, King, Daly jusqu'à l'église St Albans qui était toute tendue de deuil.

Ottawa, 16

La séance de la chambre des communes a été ouverte par la lecture, par sir Hector Langevin, d'un message de l'hon. Abbott, annonçant que ce dernier avait été choisi pour succéder à sir John A. Macdonald et que le ministère restait sans aucun changement.

L'événement du jour a été la comparution de Michael Connolly devant la chambre. Sir John Thompson a sommé le dit Connolly d'avoir à pro-

duire ses livres, sinon qu'il serait mis sous la garde du sergent-armes jusqu'à ce qu'il se soit rendu à l'ordre de la chambre.

Il est difficile de dire quel est le leader du gouvernement, de sir Thompson ou de sir Hector. Le premier, cependant a affirmé toutes les fonctions du maître.

M. Chapleau n'était pas présent à la séance.

Avant l'ajournement, l'honorable M. Foster déclare qu'il fera tous ses efforts pour prononcer le discours du budget vendredi; s'il n'est pas prêt pour ce jour là, il le prononcera certainement mardi prochain.

A 11.25 hrs. la chambre s'ajourne.

Les conservateurs mécontents

L'HON. M. ABBOTT

Voici quelques unes des objections faites par les bleus au choix de l'honorable M. Abbott:

Io Il a signé le manifeste annexionniste de 1849, et n'a jamais désavoué sa démarche.

Comment peut-il diriger le parti qui a inscrit en tête de son programme "Loyauté à l'Angleterre, fat-ce même aux dépens des intérêts du peuple canadien."

Ho Il n'appartient pas aux Communes seules responsables au peuple.

Comment le parti peut-il prendre la responsabilité d'un pareil précédent?

Ho Il est directeur et avocat de la compagnie du Pacifique.

Comment peut-il agir sur les demandes gigantesques de cette compagnie avec l'indépendance prescrite par la constitution et exigée par les intérêt du pays?

Ivo Il admet qu'il n'a accepté la direction que pour finir la session et qu'il cédera sa place aussitôt après.

Qu'allons-nous répondre aux libéraux lorsqu'ils nous rappelleront que toute la presse ministérielle a déclaré qu'un gouvernement temporaire serait un aven d'impuissance et la certitude d'une défaite prochaine du parti?

Vo Il n'arrive que parce que la députation ministérielle a refusé d'accepter un catholique.

Dans quelle terrible position il met la fraction catholique du parti ministériel? Celle-ci ne pouvant rester loyale au parti sans participer au triomphe de l'intolérance et sanctionner le principe qu'un catholique—quel que soit sa valeur—ne pourra jamais diriger le parti conservateur dans ce pays.

Vio Il a tué le parti en 1873 en permettant les révélations sur les \$360,000 qu'il avait payées avec l'argent de sir Hugh Allan pour acheter l'électorat de 1872.

Qui nous garantit qu'il mettra plus d'adresse à étouffer les révélations qui vont surgir du scandale McGreevy-Langevin?

VIIo Il persiste à garder tous les mêmes ministres.

Comment peut-il espérer recevoir l'appui unanime du parti, lorsque le parti ne cesse de réclamer un changement radical, le renvoi d'une demi-douzaine de ministres compromis ou impotents?

Le gouvernement qui s'en va

Nous croyons intéresser le lecteur en lui rappelant le personnel du gouvernement qui vient d'être dispersé par la mort de sir Sohn A. Macdonald.

Au moment de la mort de sir John, le gouvernement était ainsi composé:

Honorable M. Tupper—ministre

de la marine et des pêcheries.

Honorable M. Chapleau—secrétaire d'Etat.

Sir John Thompson—ministre de la justice.

Honorable M. Haggart—ministre des postes.

Honorable M. Dewdney—ministre de l'intérieur.

Honorable M. Abbott—président du conseil.

Honorable M. Smith—ministre sans portefeuille.

Sir John A. Macdonald—premier ministre et ministre des chemins de fer et canaux.

Honorable M. Foster—ministre des finances.

Honorable M. Bowell—ministre des douanes.

Sir Hector Langevin—ministre des travaux publics.

Sir Adolphe Caron—ministre de la milice et de la défense.

Honorable M. Costigan—ministre du revenu de l'intérieur.

Honorable M. Cerling—ministre de l'agriculture.

Le Voleur Illustré

(6^{te} ANNÉE.)

Fondé en 1828 par EMILE GIRARDIN, LE VOLEUR est la moins chère, la plus intéressante, sans contredit, de toutes les Revues de Famille, par cette raison bien simple qu'il est composé de tout ce qui se publie de meilleur chaque semaine, tout à droite et à gauche, comme texte et comme gravures.

TEXTE: (Actualités, Revues de la Semaine, Romans, Nouvelles, Biographies, Mémoires, Chroniques, scientifique et artistique, Jeux d'esprit, etc.)

GRAVURES: (Portraits, Actualités, Gravures de Beaux-Arts, de Romans, de Modes, Dessins Comiques, Bébus, etc.)

ABONNEMENTS:

Paris.....UN AN: 6 fr.
Départements..... " 8 fr.
Etranger..... " 9 fr.

Au nouveaux abonnés, Primes Gratuites extraordinaires expédiées franco.

BUREAUX: PARIS.

Envoi gratuite de spécimens.



PUBLISHING COMPANY

Are constantly issuing and have always on hand a full series of the newest, most entertaining and instructive American and English books on outdoor sport. If you are interested in Shooting, Fishing, Fine Dogs, Yachts, Boats or Canoes, or in Natural History, Camp Life, Travel and Adventure, you should send for a free catalogue of their publications. The Forest and Stream newspaper, a journal devoted to outdoor sports, contains each week from 28 to 32 pages of entertaining and instructive reading matter. Send 10 cents for a specimen copy. Subscription \$1 a year. Address:

FOREST & STREAM PUBLISHING CO., 318 BROADWAY, NEW-YORK.

Alf. Marquette

MEUBLIER ET BOURREUR

19 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Meubles de toutes sortes

— ET —

Ouvrages en bois

faits sur commande, avec soin [et à prix modérés.

Sofas, Canapés, Matelas, Etc. Bourrés avec matériaux de première classe et à grand marché. Réparations faites promptement. a et t.

BIEN CHAUSSÉS

et confortables

sont ceux et celles qui achètent leurs

CHAUSSURES

au magasin populaire de

L. N. LUSSIER & Cie.

124 Rue Cascades

L. A. BRETON

— Depuis 3 ans gérant du —

Magasin de Thé

— DE —

M. J. M. ROUSSEAU,

Vient de faire l'acquisition de ce magasin et continuera seul les affaires au même endroit, où il invite ses pratiques anciennes et de nouvelles.

Ayant acheté dans des conditions avantageuses, il vendra THÉS, CAFÉS, EPICERIES, VAISSELLE, etc., à grand marché et donnera de plus un PRESENT de 15 PARCENT à chaque acheteur.

Toute personne achetant pour 50 cts recevra GRATIS un billet sur 3 MORCEAUX D'ARGENTERIES: Huillet, Marinadier, Beurrier, donnant ainsi 3 chances à chaque acheteur.

M. L. A. Breton compte sur l'encouragement du public.

N'oubliez pas la place RUE CASCADES, EN FACE DU MARCHÉ. Ancienne place de M. Rousseau, marchand de Thé.

L. A. BRETON.

a. t. jno.

Extraordinaire !!

SETS avec DESSUS en MARBRE POUR \$25.

Le public est étonné de voir que

Noreau & Sicotte

Vendent à 25 cts Meilleur Marché que partout ailleurs.

MEUBLES NEUFS

ET DE SECONDE MAIN

59 1/2 Rue Mondor

MM. NOREAU & SICOTTE sont les seuls représentants à St-Hyacinthe d'une manufacture de meubles qui vient de s'établir, et fait des sacrifices énormes afin de faire connaître ses meubles dans le district de St-Hyacinthe.

Ils peuvent vendre à un prix extraordinairement réduit

SETS DE CHAMBRE,

SETS DE SALON,

SIDE BOARDS,

CHAISES,

MATELAS,

LITS A RESSORTS.

Allez faire une visite chez

NOREAU & SICOTTE

59 1/2 Mondor St Hyacinthe.

E. F. CODERRE

PEINTRE, TAPISSIER

ET DÉCORATEUR,

10, RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.

Ouvriers de première classe et

matériaux de qualité supérieure;

at

Consommation guerrie

Un vieux médecin redé, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la Consommation, le Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; a résolu d'éprouver ses remarquables effets gratuits dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Bousé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédier par la poste si on adresse avec un timbre nominal ce journal.

W. A. NOYES, 220, Power's Block Rochester, N. Y.

Au Bon Marché!

— O —

BERGERON & CIE.

Marchandises Sèches!

DANS TOUTES LES LIGNES.

Etoffes a Robes

Je qu'il y a de plus nouveau et de plus choisi.

— O —

MM. BERGERON & CIE., reçoivent chaque semaine les Marchandises les plus nouvelles.

Toujours un Seul et Bas Prix.

Bergeron & Cie.

PLACF DU MARCHE,

ST-HYACINTHE.

SEMELLES ELECTRIQUES

Prix:—50 cts par paire.

A. DENIS, ST HYACINTHE.

LA TRIBUNE

JOURNAL SEMAADAIRE
 PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.
 PARAIT LE VENDREDI,
 Abonnement : (payable d'avance.)
 Un an.....\$1.00
 6 mois..... 50
ANNONCES.
 1re Insertion.....la ligne 15c.
 Insertion subs..... " 7 1/2c.
 Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire..

ST-HYACINTHE, 19 Juin, 1891.

ENCYCLIQUE PAPALE

L'analyse de l'encyclique du Pape Léon XIII établit parfaitement l'opinion du pape sur la question du travail : il refuse les doctrines socialistes, qui tendent à abolir la propriété privée, et maintienne le principe que l'Eglise catholique est le seul et principal élément pour décider les questions sociales ; cette véritable solution se trouve dans l'évangile même, et si on l'étudie comme il faut, on voit qu'elle enseigne l'union parfaite entre les employés et leurs patrons dans leurs devoirs respectifs.

L'Etat devrait intervenir pour régler les disputes d'un caractère nuisible à la propriété publique, et assurer par là la paix et l'avancement moral de la société.

Sa Sainteté recommande aux classes ouvrières l'observance fidèle du dimanche, elle traite au long la question des grèves, celle des gages et des heures de travail pour les hommes, les femmes et les enfants. Le pape dicte ensuite la ligne de conduite à suivre aux institutions de travail, dans ce cas encore il recommande généralement de n'incorporer que celles qui ont pour but de favoriser la morale de l'ouvrier, d'éviter les dissensions publiques et ces événements déplorable que nous avons à enregistrer de temps à autre.

Le Pape fait l'éloge des différentes institutions et du progrès sensible qu'elles ont opéré, il insiste auprès des catholiques pour qu'ils s'enrôlent dans les associations solides dont ils retireront de grands bénéfices, pour eux-mêmes et pour leurs familles.

SIR JOHN

Nous lisons dans le *Monde* :

"La presse libérale du pays, à quelques exceptions près, mérite toute notre reconnaissance, pour les marques de sympathie qu'elle a données à l'occasion de la mort de notre vénéré vieux Chef. La conduite de l'honorable chef de l'opposition en cette circonstance, a été digne de lui et fait grandement honneur à notre race et à tout son parti.

Coincidence étrange et qui a été remarquée dans tous le pays, c'est sur la motion d'un canadien-français, sir Hector Langevin, secondé par un autre canadien-français, l'honorable M. Laurier, que la chambre des Communes du Canada, a ajourné ses séances, en signe de deuil et de respect pour la mémoire du Très Honorable Sir John A. Macdonald."

Il paraît que la proportion des suicides augmente considérablement dans l'armée Allemande.

Les dernières statistiques constatent qu'il y a eu, pendant le dernier mois, vingt-deux cas de suicide sur cent trente-six décès.

UN ANNIVERSAIRE

C'était jeudi, le 18e anniversaire de l'arrivée à Montréal des restes mortels de sir Georges Cartier. Singulière coïncidence, on rendait hier les derniers honneurs à son frère d'armes dans la politique, sir John Macdonald.

De tous les porteur du poêle qui assistaient aux obsèques du baronet Cartier, Sir Hector Langevin est, croyons-nous, le seul qui survive.

Sir John Macdonald, sir Francis Hincks, le juge Polette, M. T. Ryan, sir A. A. Dorion, MM. Letellier, James Fening, J. H. Pope, J. O'Connor, Christopher Dunkin et L. V. Sicotte sont dans la tombe.

ABBOTT PREMIER

Comme nous le prévoyions samedi, Sir Thompson incapable de former un ministère, l'hon. Abbott a été appelé. Le travail de réorganisation est à se faire et le ministère va se former.

Se formera-t-il ?
 La *Minerve* de lundi, dit que sir Hector sera le *leader* aux communes ; le *Herald*, d'autre part, dit qu'il est entendu que c'est sir John Thompson qui sera le *leader*.

M. Chapleau est allé à Montréal, hier. Il a même été victime d'un accident, il s'est démis un pied. Un reporter du *Herald* a eu une entrevue avec lui.

M. Chapleau dit que le portefeuille de ministre des chemins de fer et canaux lui revient de droit et qu'il fera valoir ses droits. La *Minerve*, elle, dit que l'hon. Mackenzie Bowell sera fait ministre des chemins de fer.

Le choix de M. Abbott n'est pas du goût des *boodlers* qui vivent à même Ottawa. C'est Tupper qu'il leur faut.

Que va-t-il arriver ?
 La *Minerve* parlant de la nomination de M. Abbott, donne la réponse :

"Cette nomination pourra n'être pas du goût de quelques amis qui ont des préférences personnelles, mais nous sommes sûrs que chacun saura montrer du désintéressement, faire quelque sacrifice au besoin..."

Nous est avis que cette belle union que prêchaient les journaux bleus se borne au bureau de rédaction de chacun d'eux. Cette belle union autour de chaque candidat à la *premiership* sera d'autant plus forte que la désunion du parti progressera.

Voilà l'union du parti conservateur à l'heure qu'il est. Nous défions qui que ce soit de prouver qu'il en soit autrement.

IL N'EST PAS MORT

M. La Palisse n'est pas mort. La *Minerve* nous prouve qu'il vit encore dans les éloges qu'elle prodigue à M. Abbott.

Voici un des grands titres du futur premier, selon la *Minerve* :

Il parlait peu à la Chambre, mais chaque fois qu'il élevait la parole c'était pour dire quelque chose."

Tiens ! tiens ! tiens !...
 C'est vraiment un homme extraordinaire que ce M. Tassé, pour découvrir des choses pareilles.

La distribution solennelle des prix aux écoles du soir de Québec, se fera vendredi.

* * *
 Mgr Freppel, évêque d'Angers, est dans sa 66ème année.

* * *
 Nelson Hawley, cultivateur du canton de Thurlow, Ont., s'est suicidé en se pendant.

* * *
 Le tzar de Russie va célébrer le 25e anniversaire de son mariage, en novembre prochain.

* * *
 Il paraîtrait que le sultan de la Turquie, se propose d'organiser une exposition universelle à Constantinople.

LA SITUATION

Le *Star* ne veut pas de M. Abbott. La *Minerve* de ce matin ne dit pas un mot, pas un seul mot du ministère. Le *Monde* ne rêve que de l'avancement de sir Hector et de l'aplatissement de M. Chapleau.

La *Presse* ne veut pas de sir Hector et se propose à *bolter* avec M. Chapleau.

Le *Canadien* va-t-il abandonner le soleil levant ? sa position vis à vis sir Hector n'est plus belle.

Le *Citizen* d'Ottawa fait des courbettes à tout le monde, mais sir John Thompson est son homme.

Est-ce là l'union du parti ?

Douteuse résignation

La *Presse*, organe de M. Chapleau accepte les événements avec une résignation douteuse.

Si les événements se confirment, avant huit jours la *Presse* aura fait un nouveau *vir' de bord*. Voici ce que dit la *Presse* :

"Il (M. Abbott) ne serait parait-il le premier *figurant* dans le cabinet dont sir John Thompson serait l'âme dirigeante. Nous avons peine à admettre cette hypothèse.

Conservateur de principe, mais entendant bien exercer notre jugement en toute liberté sur les graves événements du jour, nous attendrons la formation du cabinet pour nous prononcer sur son mérite. Un parti ne gagne guère aux fréquents changements dans le personnel de sa direction. Cependant, au Canada, comme en Angleterre, il est arrivé très souvent que des époques de crise aient été traversées fort heureusement au moyen de compromis analogues à celui que nous avons à signaler aujourd'hui."

LE NOUVEAU CABINET

Le *Monde* ne sait trop comment cacher sa joie de voir que Sir Hector a réussi ; voici ce qu'il dit :

"Le cabinet Abbott-Langevin, remplace le cabinet Macdonald-Langevin. Il a été réorganisé vendredi et samedi, et sera probablement prêt dès demain, mardi, à continuer les travaux de la session. Tous les anciens ministres ont repris l'administration de leur département, de sorte qu'il n'y a pas de raison pour retarder la session d'une heure.

M. Abbott, dont nous publions la biographie dans une autre colonne, est un homme dans lequel tout le pays peut avoir une confiance illimitée, et la province de Québec, surtout, a droit de se féliciter de ce choix, puisque M. Abbott est un des nôtres, connaît à fond les besoins de notre province et parle notre langue comme sa langue maternelle.

Quant à sir Hector, dont la personnalité se trouve encore grandie par ce remaniement, il devient le véritable chef du gouvernement à la Chambre des Communes.

Ainsi, dans la Chambre, le chef du parti ministériel et le chef de la loyale opposition seront deux Canadiens-français de la province de Québec."

L'HON. J. J. C. ABBOTT

(Biographie extraite de la *Minerve*.)

Le successeur de sir John Macdonald est âgé de soixante-dix ans. Il naquit en 1821 à Saint André, dans le comté d'Argenteuil, du mariage du révérend Joseph Abbott et de Harriet Bradford, fille du révérend Richard Bradford, de Chatham, du même comté. Son père ministre anglican avait émigré d'Angleterre au Canada en 1818.

Après avoir passé quelques années à Saint André, le jeune Abbott entra au collège McGill, à Montréal, où il se distingua par le brillant de son esprit, et son amour du travail. L'étude

du droit l'attirait et il s'y livra avec ardeur. Admis au barreau en 1847, il acquit une grande réputation en matière de droit commercial, et ses conseils pleins de sagesse lui valurent beaucoup de crédit auprès des hommes d'affaires et de finances. Sa carrière politique date de 1859 alors qu'il fut élu à l'Assemblée Législative dans le comté d'Argenteuil. Sa popularité lui assura la possession de ce mandat jusqu'à l'époque de la confédération où il fut réélu pour la Chambre des Communes.

En 1874, l'honorable M. Abbott disparut de la scène publique, pour ne reparaitre qu'en 1880. On sait qu'il était l'aviseur légal de sir Hugh Allan, dans les négociations relatives à l'entreprise du chemin de fer du Pacifique Canadien. Son commis à la correspondance déroba et livra aux libéraux des lettres dont la publication fit alors tant de bruit, et provoqua ce qu'on a appelé le scandale du Pacifique, suivi de la retraite du cabinet Macdonald.

L'honorable M. Abbott occupa le poste de solliciteur général dans le ministère Sandfield-Macdonald-Sicotte, pendant une courte période de temps, en 1862. Il avait été fait un peu auparavant conseiller de la Reine.

Au nombre des lois importantes dont il est l'auteur, nous pouvons mentionner l'acte de faillite de 1864 dont les principes ont depuis servi à guider nos législateurs sur cette grave question. L'acte de refonte de la loi du jury pour le Bas-Canada : l'acte relatif à la perception des honoraires judiciaires et d'enregistrement, au moyen de timbres, sont encore des mesures qui ajoutèrent à la réputation du nouveau premier ministre.

A l'honorable M. Abbott, furent souvent confiées d'importantes missions. En 1879 par exemple, il se rendit en Angleterre accompagné de sir Hector Langevin, au sujet de l'affaire Letellier qui eut le dénouement que tout le monde sait.

Après sa retraite de la Chambre des Communes en 1887, l'honorable Abbott fut élevé à la dignité de sénateur et il est actuellement le *leader* de notre chambre haute.

Dans les relations de la vie privée il est très aimable et possède beaucoup du magnétisme personnel de sir John Macdonald.

Le Cardinal Alimonda

Le télégraphe a annoncé la mort du cardinal Alimonda, archevêque de Turin.

Gaetano Alimonda était né à Gènes en 1818. Elevé le 12 mai 1829 à la dignité de cardinal, il fut nommé, en 1883, archevêque de Turin. Il avait été un ami personnel du roi Victor-Emmanuel et, jusqu'à sa mort, il est resté un des rares prélats qui entretenaient de bons rapports avec la maison de Savoie. Il y était expressément autorisé, par le saint-siège en sa qualité de métropolitain de la capitale des Etats que la papauté reconnaît comme domaine légitime de la maison de Savoie.

Un nommé James Ryan, convaincu d'homicide pour avoir tué sa femme, à la suite d'une querelle de ménage, à Cambridge, Mass., a été condamné à 15 ans de travaux forcés.

* * *
 M Charles de Lesseps écrit aux journaux que son père et lui expliqueront prochainement d'une manière satisfaisante tous les faits se rattachant à l'administration du canal de Panama.

LES FUNÉRAILLES DE SIR JOHN

A Kingston

Kings'on, 11 juin.

Les scènes de la capitale se répétent ce matin à Kingston. Une foule de plusieurs milliers de personnes, venues de toutes les parties de la province d'Ontario, est massée à la porte de l'hôtel de ville, dont les issues sont gardées par des hommes de police.

Il y a certainement beaucoup plus d'étrangers encore à Kingston qu'il n'y en avait à Ottawa. Il n'est pas possible que tous ceux qui veulent voir le corps de sir John puissent pénétrer dans la salle mortuaire avant les funérailles, à trois heures.

Cinq ou six trains spéciaux doivent encore arriver à Kingston avant deux heures. On calcule que les deux milles qui séparent le cimetière de l'hôtel de ville seront couverts par la procession funèbre.

L'hôtel de ville de Kingston est mieux décoré que ne l'étaient les bâtisses du gouvernement à Ottawa ; il en est de même des rues de la ville. A la façade de tous les principaux édifices, on remarque au milieu des guirlandes de crêpe une gravure de trois pieds de hauteur, représentant sir John.

Les funérailles de Sir John à Kingston auront un caractère imposant qu'elles n'avaient pas à Ottawa, on y verra figurer toutes les sociétés nationales, la foule sera certainement plus grande.

Il est dix heures et quinze minutes. Le spectacle en face de l'hôtel de ville est vraiment imposant. La foule de ceux qui attendent qu'on leur permette d'entrer pour voir Sir John est si grande que les voitures sont obligées de passer par une autre rue pour ne pas s'exposer à blesser quelques personnes.

Plus de 150 députations représentant les associations politiques, les conseils municipaux, les corporations des villes et des villages de la Puissance, sont ici demandant une place dans la procession funèbre.

Les sociétés locales au nombre de vingt, se mettent en rang, en ce moment, et s'en vont prendre les places qui leur ont été assignées.

La milice : réguliers, volontaires, batteries de campagne, cavalerie est déjà en place. La cavalerie, 8 de front ouvre la marche.

La procession funèbre est prête à partir. La procession s'étend tous du long de la rue Princesse. Les fanfares font entendre des marches funèbres. Une foule énorme a déjà été transportée au cimetière situé à trois milles de la ville. Le terrain de la famille Macdonald est sur le chemin et des convois qui passent, on aperçoit la colonne en granit élevée sur la tombe des parents de Sir John. Les cloches sonnent à toutes les églises et couvents. Il fait un temps superbe. On prédit cependant de la pluie.

Résolutions de condoléances a Lady Macdonald

COMTÉ DE BAGOT

A une assemblée du conseil municipal du comté de Bagot, tenue en la paroisse de St Liboire, le dix juin (1891), sont présents L. G. Brodeur, Prêtre du comté et Messieurs les maires Milton McDonald, Alexandre Cadoret, G. L. Letestu, Louis Sicard, Isaac Desmarais, André Parent et Napoléon Bouvier.

Proposé par M. le maire Milton McDonald, secondé par M. le maire Alexandre Cadorette, qu'il soit résolu : Que les membres de ce conseil expriment, au nom du comté de Bagot, le plus profond regret que leur cause la mort du Très-Honorable Sir John A. Macdonald, Premier Ministre de la Puissance du Canada, et offrent à Lady Macdonald, sa noble épouse, leur plus vive sympathie.

Proposé par M. le maire G. L. Letestu, secondé par M. le maire Louis Sicard, qu'il soit résolu : Que copie de la présente résolution soit transmise à Lady Macdonald, et à la presse. Adopté.

(Vraie copie)
 P. S. BEAUREGARD,
 Assistant-Secrétaire-Trésorier
 du dit conseil.

Canada

QUEBEC

Alfred Blais, débardeur, a été victime d'un accident samedi après-midi. Il était occupé au déchargement d'un steamer quand un amas de charbon lui est tombé sur la tête. Un médecin fut mandé et lui donna ses soins.

13 Juin.—La situation n'a pas changé depuis hier; ni les ouvriers ni les patrons n'ont voulu céder et les fabriques doivent fermer ce matin, à l'exception de celles de MM. Griffith, Bresse et Bottereil.

(Plus tard)

Douze fabriques sont fermées aujourd'hui, 3,000 personnes sont sans ouvrage.

Une jeune fille de 17 ans, canadienne française et qui étudiait au couvent de Lévis, est partie, il y a quelque temps, par le Vancouver, pour l'Europe. Elle se rend à Guildford, Angleterre, où elle terminera son éducation.

Cette jeune fille traverse l'océan pour devenir la fille d'adoption d'un oncle anglais, un millionnaire qui doit lui laisser toute sa fortune.

—Un jeune garçon âgé de 11 ans nommé Francœur, orphelin de l'hospice St Joseph de la Délivrance, a fait de Lévis une terrible chute en bas du cap, en arrière de l'hospice, une hauteur d'une centaine de pieds. Il ne s'est pas tué sur le coup, mais quand on l'a relevé, son corps était couvert de blessures.

Lundi après-midi, un accident fatal est arrivé sur un convoi de fret du lac St Jean, en route pour Québec. Vers 5 heures le convoi en question était à environ 4 milles de St Raymond, lorsque M. A.F. Weippert a été frappé par la foudre. Au moment de l'accident, M. Weippert appliquait les freins sur un char de fret. Un de ses camarades, qui le vit tomber, courut vers lui, mais ne ramassa qu'un cadavre. On annonça immédiatement la triste nouvelle à ses parents à Québec, et aussitôt après son arrivée à la gare du Palais, il fut transporté à sa résidence, rue d'Aiguillon. Le défunt n'était âgé que de 28 ans.

Il laisse une épouse et une petite fille âgée de 15 jours seulement.

ST JEAN, N. B.

—On a trouvé à South Bay le cadavre d'un inconnu horriblement mutilé. Les hommes de section l'avaient vu couché sur la voie ferrée.

NICOLET

—Le 24 et 25 juin nous aurons ici de grandes courses. Il y aura \$500 de bourses. Comme ces courses coïncident avec la St Jean Baptiste, de nombreux amusements organisés pour cette fête, feront passer agréablement ces deux jours.

—La fête de la St Jean Baptiste va être fêtée en grand cette année à Nicolet. Il y aura procession, messe et de nombreux amusements.

GALT, Ont

—Miss Nicholson, jeune fille de 17 ans, amenée à Niagara, il y a deux mois par Angus McBean, se querrela pour une bagatelle avec l'un des domestiques. Elle avala ensuite une forte dose d'arsenic avec l'idée probable de se donner la mort.

M. McBean s'en étant aperçu quelques heures après l'accident, fit mander aussitôt le médecin. Celui-ci fit son possible, mais ce fut sans succès. Elle mourut quelques heures après.

ST PAUL d'Abbotsford

M. Joseph Harnois et son épouse âgés tous deux de 96 ans sont le plus vieux couple de notre paroisse. Ils jouissent encore d'une bonne santé. Ils se sont mariés il y a 72 ans.

ST JOSEPH, Beauce

Un incendie considérable a détruit sept bâtisses jeudi dernier à St Joseph de Beauce, causant des dommages au montant de \$20,000. Le feu a pris origine dans le magasin de M. Diogène Morrissette. Ceux qui ont souffert des pertes sont MM. D. Cloutier, Dr Taschereau, Benjamin Vachon, etc. A part M. Morrissette, qui était assuré au montant de \$1,000 personne n'avait d'assurances. Sans la pluie battante qu'il a fait, tout le village aurait probablement été détruit parce que la plupart des maisons sont construites en bois.

DROUGHTON, Ont.

—Un pénible accident a eu lieu près d'ici sur la rivière Conestogo. Un fermier du nom de James McCalgan était allé se baigner avec son fils. Les crampes le saisirent et il appela au secours. Son fils ne put lui venir en aide et gagna le rivage. Le père disparut peu après.

MAGOG

—La vieille église catholique, bâtie il y a 33 ans, a été démolie et sur son emplacement s'élèvera bientôt un joli couvent. M. T. Lambert, qui en a le contrat, s'engage à livrer le nouvel édifice le 1er septembre.

STANSTEAD

—La paroisse canadienne desservie par M. l'abbé J. A. Dufresne, vient d'être érigée civilement, par proclamation du lieutenant-gouverneur, sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus.

SHERBROOKE

—M. C. Dionne, de Sherbrooke-Est, dans une excursion de pêche qu'il a fait à l'île Caron, a failli perdre la vie. Son embarcation ayant laissé le rivage, il se jeta à l'eau pour la saisir, mais il fut entraîné dans un remous, et sans le secours de quelques personnes qui se trouvaient dans les environs, il se serait infailliblement noyé.

MONTREAL

Environ quatre cents excursionnistes sont arrivés en cette ville samedi. Ils viennent de l'Etat de New-York. On nous informe qu'il y aura des excursions de ce genre tous les samedis.

—Un jeune homme du nom d'Albert Vaillant, âgé de 18 ans, qui travaillait à une maison en construction a été mortellement blessé par la chute d'un pillier en fer qu'il voulait mettre en place. On l'a relevé sans connaissance et il a été transporté chez lui où il est mort quelques heures après.

LÉVIS

Une jeune fille d'une quinzaine d'années, Georgina Boucher, fille de M. Rémi Boucher, charretier à Lévis, a été victime d'un douloureux accident.

Elle était montée sur le fenil d'un hangar pour aller dire à ses frères et sœurs qui s'y amusaient de venir prendre leur dîner, lorsqu'en revenant ayant eu l'imprudence de marcher à reculons, elle mit le pied dans le vide et roula en bas du fenil, et tomba le bras sur une scie et se fit une large entaille d'où le sang s'échappa à flots.

On courut immédiatement quérir un médecin qui arrêta l'hémorragie et pansa la blessure.

Vendredi matin, M. Léonidas Samson, sacristain de l'église de Lévis, revenant de dîner, s'aperçut qu'un des troncs en arrière de l'église, celui du côté du nord—avait été ouvert.

Un étranger étant alors dans l'église, il téléphona au poste de police et en un instant deux constables arrivaient. L'arrestation fut opérée de suite et on fouilla l'homme mais on ne trouva que deux pièces de dix centins. On eut bientôt la certitude qu'il n'était pas coupable et on le relâcha. C'est un pauvre employé de l'Asile de la Longue-Pointe, qui revenait de voir son père malade et qui était arrêté à Lévis pour voir une de ses sœurs, servante dans une des meilleures familles de la ville, chez qui il avait lui-même été employé il y a trois ans.

OTTAWA

Une dame s'est fait voler trois cents piastres dans sa poche, en traversant la foule aux abords du parlement. Plusieurs autres vols ont été commis sur la rue Sparks.

FLORA, Ont.

—La chaudière de la Grand River Manufacturing Co., grand moulin à farine, a fait explosion. Il n'y avait que deux personnes dans la bâtisse et elles ont été tuées. Toute la bâtisse est en ruines.

YARMOUTH, N. E.

—Un vieillard du nom de McAlpine, qui demeure à Short Beach, dans le comté de Yarmouth, s'est suicidé, samedi, en se déchargeant un fusil dans la bouche.

LOUISEVILLE

—Les brouillards qui enveloppent notre ville depuis huit jours, le soleil rouge qui perce la nue par intervalle, l'atmosphère brûlant, tout indique que le feu fait rage dans les bois et cause des dommages énormes.

On nous apprend qu'à St Maurice trois maisons et une étendue considérable d'érablières ont été détruites par les flammes.

Dans plusieurs autres endroits, des pertes considérables ont été souffertes.

Etats-Unis

BANGOR, Me.

—Mardi, la ville a été toute la journée plongée dans une obscurité à peu près complète. A tel point, qu'en maints endroits on a dû allumer les lumières électriques, et c'est à peine si on pouvait voir ces lumières à midi. Les citoyens ont été fort effrayés de cet événement inexplicable. On croit cependant que c'est le résultat des feux de forêt.

LOWELL

Samedi après-midi, le jeune Pierre Gagnon, âgé de 16 ans, demeurant au No 16, Fulton place, alla se promener dans les bois de Middlesex Village, en compagnie d'un de ses camarades. Il était possesseur d'un revolver qu'il voulait échanger pour celui de son compagnon. Ce dernier remettait son arme à Gagnon quand une explosion se fit entendre. Gagnon tomba sur le sol. Il avait reçu une balle dans l'abdomen.

Un passant aida le jeune garçon à transporter le blessé à la maison la plus proche où la voiture d'ambulance arriva bientôt. Gagnon est maintenant à l'hôpital St John.

Les médecins n'ont pu retrouver le projectile et le blessé est dans un état critique.

FALL RIVER

—Notre ville sera bientôt dotée d'une nouvelle imprimerie d'indienne. Une compagnie vient d'être formée avec un capital de \$100,000 et compte parmi ses membres plusieurs des plus riches citoyens de cette ville. L'imprimerie sera située près de la manufacture de chapeaux. Les travaux vont commencer incessamment.

BROCKTON

L'édifice situé dans East Elm st, et connu sous le nom de Murray Hall a été détruit par le feu.

Les pertes totales sont évaluées à \$30,000.

LEWISTON

—Les plantations dans les environs de Waterville, ont beaucoup souffert de la température glaciale du commencement du mois. Un grand nombre de cultivateurs déplorent la perte de leurs légumes. Il n'y a guère que les pommes de terre qui ont supporté la gelée sans dommage apparent.

Dans le comté de Kennebec, on sera obligé de recommencer les plantations.

CHICAGO

—E. D. Thayer, âgé d'environ 80 ans, président de la banque nationale de Brandon, Vt., déplore maintenant la perte de \$40,000 et d'hypothèques contenues dans un sac de cuir qu'il avait laissé sur la banquette d'un wagon-lit d'un train de la ligne Rock-Island et qui lui a été volé à peu de distance de Chicago, pendant qu'il dinait dans le wagon restaurant.

Après dîner, lorsqu'il revint, son sac avait disparu. La police a été informée du vol, mais on a peu d'espoir de retrouver le sac de voyage et son contenu.

HOLYOKE

Mme Calixte Bibeault a été la victime d'un terrible accident.

La malheureuse s'était avisée de remplir un poêle à pétrole tandis qu'il était allumé.

Le bidon qu'elle tenait à la main fit explosion et une pluie de pétrole enflammé retomba sur ses vêtements qui prirent feu.

Deux enfants en bas-âge étaient à côté de leur mère. Leurs cris attirèrent l'attention du Dr Godin, qui demeure dans la même maison.

Quand il entra dans l'appartement de Mme Bibeault, cette dernière était assise sur le plancher. L'empresse de la rouler dans une couverture.

Les blessures de la malheureuse femme sont mortelles.

Nous avons le regret d'annoncer que Mme Bibeault est morte samedi matin des suites de ses brûlures.

NEW BEDFORD

—Dimanche nous recevions la visite de Mgr l'évêque de Providence qui a administré la confirmation à au moins 600 enfants.

—Lundi, la mort est venue frapper à la porte d'une de nos braves familles canadiennes. M. Emile Thérien, pharmacien de cette ville, âgé de 22 ans, est décédé de la façon la plus surprenante. M. Thérien avait l'habitude de prendre de la morphine pour apaiser ses nerfs. Dimanche il a voulu en prendre encore, mais il prit une double dose qui amena la mort le lendemain au milieu des souffrances les plus atroces.

NORTHAMPTON

—L'hon William Allen, juge de la cour suprême du Massachusetts, est mort subitement, mardi matin.

COHOES

Les membres de la société St Jean Baptiste de cette ville feront une excursion à Farnham, P.Q les 23 et 24 juin.

NORTH ADAMS

—Napoléon Mercea, âgé de 7 ans, fils de F. Mercea, charpentier, est tombé dans le canal de la manufacture Plankett et s'est noyé.

La guillotine à Evreux

On vient d'exécuter à Evreux, sur le pré de Bel-Ebat, devant une énorme affluence, un repris de justice nommé Firoteau, condamné à mort le 17 avril dernier pour assassinat.

Réveillé par le directeur de la prison, par le procureur et par son substitut, Firoteau a appris sans sourciller la terrible nouvelle. Il s'est entretenu un instant avec l'aumônier et a dit à tous ceux qui étaient là : "Vous verrez que je suis un homme. J'ai commis un crime qu'il est juste que j'expie, mais je me montrerai courageux jusqu'au bout."

Il a tenu parole; il s'est placé lui-même sur la bascule et est mort sans défaillir.

Deux escadrons de dragons et deux compagnies de ligne formaient ceinture autour de l'échafaud. Le corps a été porté au cimetière d'Evreux.

Rappelons brièvement le crime qui a conduit Firoteau à l'échafaud.

De complicité avec un nommé Vatinel, qu'il avait connu à la maison centrale de Beaulieu, Firoteau résolut de commettre un assassinat pour obtenir l'argent nécessaire à acheter une machine à battre qu'il se proposait d'aller louer ensuite dans les campagnes.

Les deux gredins se décidèrent pour la ferme des Barrières-Rouges, où habitait le sieur Chauvin, conseiller municipal, et une vieille servante de soixante-quatre ans.

Ils se cachèrent, le soir, dans une dépendance de la ferme, et, le lendemain, assommèrent d'abord à coups de bâton la vieille domestique qui se rendait à la cave; puis, pénétrant dans la maison, ils s'élançèrent sur le sieur Chauvin et le frappèrent si violemment que le malheureux succomba presque aussitôt.

Firoteau fut condamné à mort; son complice s'en tira avec les travaux forcés à perpétuité, grâce à une erreur du jury, qui déclara qu'il y avait des circonstances atténuantes, alors qu'elles n'avaient pas été accordées.

Il n'y avait pas possibilité de revenir sur cette erreur matérielle. Vatinel en a bénéficié.

Firoteau était âgé de quarante ans. Comme Vatinel, c'est un enfant trouvé, élevé par l'hospice d'Evreux.

En Ville

Decès

A San Francisco, Californie, le 23 mars dernier, à l'âge de 54 ans, Louis Lavallée, autrefois de Ste Madeleine.

Travaux municipaux

On va commencer aujourd'hui à faire des réparations à la tour centrale de la station de police. Ces travaux sont presque tous extérieurs et consistent en menuiserie et peinture.

Le chef de police est aussi à prendre ses mesures pour faire construire un canal d'égoût sur la rue Girouard, près de chez M. Moseley.

Le constable Monast est parti ce matin avec des hommes, pour faire l'émondage des arbres, par toute la ville.

Pendant que le constable Monast remplira sa tâche qui va durer plusieurs jours, le sous-chef Chenette le remplacera comme constable de nuit.

Mois du Sacré-Cœur

Les exercices du mois du Sacré-Cœur qui se font tous les soirs à l'Hôtel-Dieu sont assidûment suivis par une foule considérable.

Neuvaine

La neuvaine préparatoire à la fête du 3ème centenaire de la mort de St Louis de Gonzague, qui se fait à la Cathédrale est suivie par une grande foule de fidèles.

Aux exercices qui ont lieu le soir à 7 heures, l'affluence est aussi considérable qu'elle était aux exercices du mois de Marie.

Nouveau bureau

On est à construire un bureau pour la succursale de la société des Artisans, dans la bâtisse de l'Hôtel de Ville.

Ce bureau est construit à l'extrémité sud de la bâtisse, et sera immédiatement voisin de la salle des séances du conseil, qui se trouve par là fait raccourcie de quatre pieds.

La société des Artisans aura là un bureau convenable et confortable.

Nouveau réservoir

On est à construire un nouveau réservoir pour l'alimentation des locomotives, près de la gare du Grand Tronc.

La construction de ce réservoir nécessite beaucoup d'ouvrage. Voilà déjà quelques semaines que les ouvriers y travaillent; il sera terminé dans le cours de la semaine prochaine.

Le nouveau réservoir est construit à l'extrémité sud de la gare du G.T.R.

Aussitôt que le nouveau sera terminé, l'ancien sera démoli.

Accident

Un jeune Allard, apprenti à nos ateliers a été victime d'un accident assez grave, mardi après-midi. Il tenait sa main appuyée sur le bras d'une presse en mouvement; tout à coup la main lui glissa et une roue d'engrenage la lui écrasa déchirant les chairs sur une longueur de deux pouces, entre le pouce et l'index.

M. le Dr Ostiguy qui a fait le pansement de la blessure, dit qu'aucun nerf n'était attaqué et que la guérison se ferait rapidement.

Mort subite

Samedi dernier, après avoir passé quelques jours en promenade en cette ville, chez des parents, Madame Isaïe Fontaine née Sophie Huard, résidant à St Denis, partait pour aller passer quelques jours à Ste Madeleine, chez une de ses filles madame Paul Duchesne.

Hier matin vers 1 heure et demie, elle réveilla sa fille lui disant qu'elle n'était pas bien; elle se leva et prit quelques remèdes que lui donna sa fille. A 3 heures elle s'est rendormie. A 4.30 elle se réveilla encore et dit qu'elle se sentait mieux; alors sa fille lui dit qu'elle la laisserait dormir.

Quand, à 8.30 heures sa fille alla voir si elle dormait encore, elle la trouva rigide et froide; elle était morte.

Madame Fontaine était âgée de 70 ans.

M. le député Coroner Bazinet est allé tenir une enquête mardi après-midi. Le verdict du jury a été: morte d'une maladie de cœur.

En cour de Circuit

In re Delle Louise Lacroix vs Joseph Tétrault.

En mars dernier, le défendeur avait logé contre la demanderesse une plainte alléguant que cette dernière s'était rendue coupable du vol d'une chaise lui appartenant.

A l'enquête préliminaire la demanderesse fut acquittée des fins de la plainte.

De là, action en dommages contre le défendeur pour fausse arrestation et diffamation, pour un montant de \$95.

La cause a été entendue mardi à la cour de Circuit de ce district devant l'Hon. Juge Tellier. Après preuve faite, le tribunal a été d'opinion, et ce à juste raison, qu'il n'y avait dans cette affaire que acte illégal de la part de la demanderesse et non pas vol, tel qu'allégué dans la plainte.

Le tribunal prenant en considération cet acte illégal commis par la demanderesse et son intention d'élever les dommages à un montant aussi fort que possible contre le défendeur, par suite de cette fausse arrestation et paroles diffamatoires, n'aurait condamné ce dernier qu'à une somme de \$10.00 avec les frais de l'action telle qu'intentée.

Nos Hôtels

MM. C. Ledoux et Gédéon Beupré continuent les réparations à leurs hôtels. Ces deux maisons seront pourvues de toutes les améliorations modernes et n'auront rien à envier à leurs rivales.

Une autre mort subite

M. le coroner Blanchard a été appelé mercredi à St Hilaire, pour tenir une enquête sur le corps de Adeline Berthiaume âgée de 58 ans, veuve de Cyprien Larivée.

Verdict des jurés: Morte d'apoplexie foudroyante.

Pétitions au Grand-Tronc

Les principaux commerçants et hommes d'affaires de St Hyacinthe, ont signé une pétition qu'ils ont adressée au bureau principal de la Cie du Grand Tronc, demandant de changer les heures de départ du train local de St Hyacinthe et de Montréal.

Le bureau a répondu qu'une autre pétition avait été envoyée par des citoyens de St Hilaire et d'autres places, demandant le maintien des heures actuelles.

Nous croyons que la compagnie rendrait justice au plus grand nombre, en écoutant St Hyacinthe de préférence aux autres places, car c'est de notre ville que découle pour la compagnie la plus grande source de bénéfices.

Nous espérons que le bureau du Grand Tronc reviendra sur sa décision et accordera la demande des citoyens de St Hyacinthe.

On nous informe qu'une délégation de citoyens éminents se rendra auprès des autorités du Grand Tronc pour appuyer la requête qui a été envoyée.

Conseil de comté

Le conseil de comté, sous la Présidence de M. Alexis Bouvier de St Barnabé a siégé jeudi. Les membres présents étaient MM. P. A. Lussier de St Damase, J. B. Berthiaume de Laprésentation, Gédéon Blanchet de Ste Madeleine et F. X. Paradis de St Denis, M. Jos. Morin, notaire, agissait comme secrétaire.

Les affaires de routine ont été discutées puis on a procédé à la nomination d'un officier spécial pour faire exécuter les travaux d'un cours d'eau de comté, c'est M. J. B. Lussier fils, qui a été nommé à ce poste.

A part cela, rien d'important n'a été fait et la séance a été ajournée.

Le R. P. Plessis

Le R. P. Plessis a accepté l'invitation de la société St Jean Baptiste de Trois Rivières, de prêcher le jour de la St Jean Baptiste, qui sera fêtée pompeusement cette année par la vieille cité Trilluvienne.

Le R. P. Plessis est aujourd'hui une des plus hautes célébrités de la chaire canadienne et ils sont heureux ceux qui auront l'avantage de l'entendre en un jour comme celui de la fête nationale.

Excursion à Highgate

On nous informe que la société Philharmonique est à organiser une grande excursion à Highgate pour le 14 juillet prochain. Nous applaudissons de tout cœur à cette nouvelle, et nous espérons que le succès de cette excursion dépassera toute attente et dédommagera notre vaillant corps de musique des petites misères qui sont le partage de tous les nobles dévouements.

Qu'on se prépare donc pour le 14 juillet, et que la nouvelle s'en répande promptement.

Une nombreuse famille

Madame veuve Jos. Archambault, née Sophie Frégeau, dont nous annonçons la mort, mardi dernier, laisse après elle une nombreuse postérité.

Elle était la mère de treize enfants, la grand-mère de cinquante-deux petits enfants et l'aïeule de soixante-huit, soit un total de cent trente-trois. Sur ce nombre vingt trois sont morts dont six enfants, neuf petits enfants et huit arrière petits enfants.

Telephone

La Cie de téléphone Bell est à établir une ligne entre Montréal et cette ville.

La nouvelle ligne formera un circuit métallique qui favorisera extrêmement la transmission des dépêches tant sous le rapport de la célérité que de la facilité de les comprendre.

De plus, d'ici à bientôt nous pourrions communiquer, par téléphone avec Ste Madeleine, St Pie, St Paul d'Abbotsford et St Césaire. C'est une amélioration qui sera surtout sensible au commerce et, sous tous rapports, St Hyacinthe en retirera de grands avantages.

Artistique

M. Jos. Richer, artiste peintre, vient de terminer la décoration d'une chapelle construite dans la cour du Séminaire sous les auspices de M. l'abbé Roy, directeur.

Cette chapelle est le plus joli bijou, le plus délicat chef d'œuvre de peinture que l'on puisse voir. Les tons des couleurs, sur les murs ou dans la petite coupole, sont si parfaitement harmonisés, les emblèmes si bien choisis, les dessins si bien faits que nous n'hésitons pas à dire que l'œuvre du jeune artiste est merveilleuse. Nous encourageons ceux qui passent près du Séminaire à demander la permission de jeter un coup d'œil sur cet admirable petit sanctuaire.

M. Richer est parti ce matin pour St Damase où il va décorer l'autel de l'église de cette paroisse.

Un type disparu

Une personnalité bien connue à St Hyacinthe et par tous les environs, Joseph Sénécal mieux connu sous le nom de "Canard" Sénécal, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu, à Montréal. Canard a passé les plus belles vingt années de sa vie au pénitencier de Kingston. Il y avait été condamné pour la vie pour avoir mis le feu à un magasin à Montréal. Il fut gracié au bout de vingt ans. Il a employé le reste de sa vie à mendier, menaçant du feu ceux qui lui refusaient l'aumône. Fait curieux, Canard Sénécal n'était pas ivrogne; pas voleur non plus, dit-on. Il avait une certaine instruction mais ne voulait jamais travailler. Il a passé sa vie dans cette sainte horreur du travail, mendiant lorsqu'il avait absolument besoin; ce fut un bohème de la mendicité.

Il a passé l'hiver à l'Hôtel-Dieu, à St Hyacinthe et partit pour Montréal il y a quelques semaines, annonçant qu'il allait y finir, dans sa 74^{ème} année, une fort triste vie qui fut tout le temps à la charge de l'état ou de ses semblables.

Paix à ses cendres.

M. De LaBruère

On nous informe que M. de LaBruère prend un mieux assez sensible. Il est sous les soins du Dr Desjardins, oculiste de Montréal. Quelque sensible que soit l'amélioration, M. de LaBruère devra passer encore une couple de semaines sous les soins du médecin.

Consignation considérable

M. Joseph Brodeur vient de recevoir trois caisses d'argenteries qui seront distribuées à ses nombreuses pratiques.

Les clients de M. Brodeur ne regretteront pas d'acheter à un tel magasin.

Un joli saut

M. Basile Benoit, autrefois hôtelier, nous disait hier que son enfant, âgé de trois à quatre ans, avait fait une terrible chute, il y a quelques jours. L'enfant était à jouer sur une bâtisse haute d'une quinzaine de pieds, quand il fit un faux pas et tomba du toit sur le sol.

On aurait cru qu'il se serait pour le moins grièvement blessé, mais non; l'enfant se releva allégre et se remit à courir et jouer comme de plus belle.

Au Séminaire

On est à faire les examens de fin d'année au Séminaire. Ces examens commencés depuis huit jours, seront terminés.

La sortie des élèves aura lieu le 23.

La veille aura lieu une soirée dramatique. Les élèves joueront le magnifique drame "L'Irlande sous Edouard VI."

Un des voleurs

On a arrêté à Montréal vendredi un nommé Charles Bourke; on a trouvé sur lui une douzaine de couteaux et un rasoir. On est fort porté à croire, dit le Herald que c'est un de ceux qui ont volé chez M. Gouin à Trois-Rivières.

Nul doute alors que ce serait un des voleurs qui ont défoncé le coffret de MM. Paquet et Godbout et dont l'un d'eux Frank Whyte, a été condamné à cinq ans de pénitencier.

Neuvaine à St Louis

Samedi est commencée la neuvaine préparatoire à la fête de St Louis de Gonzague.

Cette neuvaine se terminera dimanche prochain.

Bonne nouvelle

Bonne nouvelle pour les pêcheurs d'eau douce.

L'époque de prohibition de la pêche de l'achigan et du Maskinongé expirait lundi.

Ainsi aujourd'hui on peut pêcher, à la ligne bien entendu, tous les poissons de la rivière, sans craindre l'œil sévère du garde-pêche.

Un souvenir

M. L. A. Gendron, avocat de cette ville, possède une canne qui a de longtemps appartenu à Sir John A. Macdonald.

C'est M. Pope secrétaire de Sir John, qui a fait ce cadeau à M. Gendron lorsque ce dernier est allé assisté aux funérailles du vieux chef.

Belle pêche

Nos amateurs de pêche ont été heureux sur toute la ligne dimanche; nous pouvons le dire en face de leurs exploits.

M. L. H. Forté a pris un doré pesant 9 livres et quelques onces.

M. E. Lamarche a pris, au Rapide Plat, une carpe pesant 7 1/2 livres.

M. A. N. Bradford a pris un doré pesant 7 livres.

Ce sont les gros; outre cela le poisson a été très abondant, à la grande satisfaction des excursionnistes.

Au Parc Union

Une foule considérable, de la ville, de St Pie et des environs s'est portée au Parc Union dimanche après-midi.

Le joli yacht *Eagle* et le *Yamaska* ont transporté leur contingent et le reste de la foule s'est rendu en voiture, en chaloupe et à pied.

Les amusements n'ont pas manqué, danses, courses, jeu de croquet, promenades sur l'eau, etc.

Dix tireurs ont pris part au concours de tir aux pigeons. Chaque tireur avait 15 cartouches à brûler. Voici le nom des heureux vainqueurs:

- 1er prix, J. Jodoin, Ste Madeleine. Une pipe de \$5.00.
- 2ème prix, U. Dansereau, St Hyacinthe. Une pipe de \$3.00.
- 3ème prix, J. H. Morin, St Hyacinthe. Une pipe de \$2.00.

Les courses en canot ont été fort intéressantes. Voici quel a été le résultat:

1ère course, un aviron, trois entrées de mille sans détour.

1er, J. E. Gaudet, médaille d'or
2ème, Arthur Chaput, " d'argent.
3ème, Henri Chaput

2ème course, deux avirons trois entrées 1/2 mille avec détour.

1ers A. Lamothe médaille d'or.
H. Chaput médaille d'or.
2èmes J. E. Gaudet médaille d'argent.
A. Chaput médaille d'argent.

3ème A. Pagnuelo L. A. Massé

3ème course: Course à la nage et en canot (Hurry scurry.)

1er J. E. Gaudet
2ème A. Pagnuelo
3ème L. A. Massé.

La partie de croquet gagnée par le club de la Providence, avait pour prix une superbe pipe en écume de mer, valant \$8.00.

Comme on voit les joueurs des différents tournois ont été récompensés des efforts qu'ils ont fait pour vaincre leurs adversaires.

La Philharmonique a joué plusieurs jolis morceaux dans l'après-midi.

Vers cinq heures le premier bateau partait, et vers 8.30 heures les derniers excursionnistes débarquaient du dernier yacht.

Société St Jean-Baptiste

Les premières élections des officiers de cette société auront lieu mercredi le 17 juin 1891, en la salle publique, à l'Hôtel-de-Ville, à 7 1/2 heures du soir.

Toutes les personnes qui ont donné leur nom comme fondateurs de cette association sont priées d'assister à cette première assemblée.

Cette société St Jean-Bte étant établie d'après un genre tout nouveau ne pourra nuire aux belles associations de bienfaisance que nous possédons à St Hyacinthe. Sa fondation et son maintien seront, nous le croyons sincèrement des garanties de succès pour toutes nos sociétés de secours mutuel, puisqu'elle va faire pénétrer dans une certaine classe de la population, la classe dirigeante, l'esprit de l'association.

La société St Jean-Bte existe depuis de longues années à St Hyacinthe, mais soit par apathie ou autrement, elle nous semble disparaître, et notre fête nationale ne nous laisse dans l'esprit que des souvenirs.

Cette nouvelle société n'est que la réorganisation de l'ancienne association St Jean-Bte et, par un de ses règlements, elle s'oblige de célébrer avec éclat, chaque année, la belle fête patronale, le 24 juin.

Il est peu probable cependant que l'on fête la St Jean-Baptiste cette année, car il ne reste que quelques jours d'ici au 24 juin.

Le cadavre a été retrouvé à peu près à la même place où a eu lieu l'accident. Il était à environ 60 pieds de la berge de la rivière. La rivière à cet endroit peut avoir 35 pieds de profondeur.

La nouvelle de la découverte du cadavre s'est vite répandue en ville et aussitôt une foule de personnes se rendit pour le voir, sur le lieu de l'accident d'abord puis chez M. Eusèbe Clapin, oncle du défunt, où il a été enseveli et exposé.

Le coroner a tenu l'enquête dans la soirée.

Les témoins interrogés ont été MM Eusèbe Clapin, Victor Choquet, le compagnon du défunt lorsqu'il s'est noyé, et les trois jeunes gens qui l'ont trouvé, nommés plus haut.

Les témoignages n'ont fait que révéler à peu près ce que nous avons dit déjà.

Quand on l'a trouvé il avait les bras et les jambes racroquevillées, ce qui fait croire que les crampes l'ont saisi en tombant à l'eau.

Le verdict des jurés a été "noyé accidentellement."

Les funérailles du malheureux Joseph Clapin ont eu lieu jeudi matin à 8 heures.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Religieux et service militaire

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Un jeune français, novice de l'ordre des Dominicains a requis Son Honneur le maire Dessaulles de recevoir la déclaration exigée par le gouvernement français, relativement à ceux qui entrent dans les ordres.

Le jeune novice qui n'a pas dix neuf ans, peut, par le fait qu'il demeure en dehors de son pays, s'exempter du service militaire s'il entre dans les ordres, pourvu qu'il en fasse la déclaration au gouvernement français.

C'est cette déclaration que M. Dessaulles a reçu ce matin.

Les ragabonds

La police a arrêté hier soir un vagabond à mine suspecte qui errait par les rues, on l'a fait coucher à la Station et l'a relâché ce matin avec ordre de prendre le premier train pour son pays.

Depuis quelque temps notre ville est infestée de ces vagabonds, qui demandent et reçoivent de quoi manger de porte en porte. Nous croyons que la charité chrétienne ne va pas jusqu'à obliger à donner l'hospitalité à ces individus qu'on ne connaît pas et qui n'offrent pour toute recommandation qu'un baragouin anglais et une figure qui ne dit rien bon.

Nous nous étions encore, que l'on n'ait pas plus à se plaindre de cette hospitalité qu'on donne trop complaisamment au premier venu.

Qu'on y prenne garde, on pourrait s'en repentir une fois pour toutes.

Un triste accident est arrivé lundi soir.

La nouvelle se répandait vers 6 heures p. m., qu'un jeune homme venait de se noyer.

Voici les faits: un jeune homme du nom de Jos. Clapin, partait hier après midi en compagnie d'un jeune Choquet, pour aller à la pêche. Tous deux s'embarquèrent dans une chaloupe, ils firent la pêche puis se baignèrent.

Un peu avant 6 heures, les pêcheurs se trouvaient à une couple de milles de la ville, le jeune Choquet était aux rames; le jeune Clapin se leva nous dit-on, voulant prendre la place de Choquet; celui-ci dit à Clapin de rester à sa place, mais ce dernier persista à vouloir avancer; il fit malheureusement pencher la chaloupe qui tourna à l'envers.

Choquet put s'accrocher à la chaloupe, mais le jeune Clapin qui était tombé plus loin ne put saisir le capot que Choquet lui lança et disparut presque immédiatement sous les flots.

Clapin était pourtant un excellent nageur; on suppose que la chaloupe en se renversant l'aurait frappé à la tête.

Joseph Clapin était fils de feu Joseph Clapin, autrefois manufacturier de chaussures de St Hyacinthe. Il était âgé de 22 ans. Il restait à Québec et n'était à St Hyacinthe que depuis quatre ou cinq semaines.

Il était le neveu de notre estimé concitoyen M. Eusèbe Clapin et cousin de M. Sylva Clapin.

Le corps de l'infortuné Joseph Clapin a été retrouvé mardi après-midi vers 4.30 heures. On avait fait des recherches toute la journée avec des instruments appelés *arraignées*. Une foule de chaloupes parcouraient la rivière en tous sens. L'une de ces chaloupes était montée par Louis Reeves, Willie Joyal et Arthur Dion; le dernier tenait l'arraignée. Tout-à-coup il sentit une résistance. Bien des fois cela lui était arrivé, accrochant tantôt une branche, tantôt une souche; mais cette fois-ci la résistance était plus molle. Il tira et bientôt il amenait à la surface le cadavre du malheureux jeune Clapin.

Le cadavre a été retrouvé à peu près à la même place où a eu lieu l'accident. Il était à environ 60 pieds de la berge de la rivière. La rivière à cet endroit peut avoir 35 pieds de profondeur.

La nouvelle de la découverte du cadavre s'est vite répandue en ville et aussitôt une foule de personnes se rendit pour le voir, sur le lieu de l'accident d'abord puis chez M. Eusèbe Clapin, oncle du défunt, où il a été enseveli et exposé.

Le coroner a tenu l'enquête dans la soirée.

Les témoins interrogés ont été MM Eusèbe Clapin, Victor Choquet, le compagnon du défunt lorsqu'il s'est noyé, et les trois jeunes gens qui l'ont trouvé, nommés plus haut.

Les témoignages n'ont fait que révéler à peu près ce que nous avons dit déjà.

Quand on l'a trouvé il avait les bras et les jambes racroquevillées, ce qui fait croire que les crampes l'ont saisi en tombant à l'eau.

Le verdict des jurés a été "noyé accidentellement."

Les funérailles du malheureux Joseph Clapin ont eu lieu jeudi matin à 8 heures.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

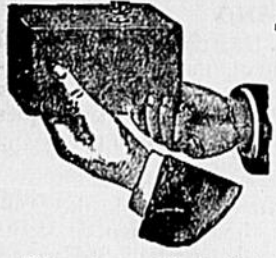
L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'entend pas laisser le ciel des tourtereaux sans nuage. Aussi elle s'est adressée à la justice, la priant de châtier celle qui lui a ravi l'affection de son mari.

Un individu, résidant au Marché-à-foin, partait il y a une couple de mois pour les Etats-Unis, en compagnie d'une donzelle, mais laissant ici sa femme légitime.

L'infidèle est revenu depuis quelques jours à St Hyacinthe; sa dulcinée l'avait précédé de quelques jours; et tous deux paraît-il, filent dans nos murs le parfait amour.

Mais la légitime épouse de ce voyage n'



Take
A Kodak
With you.

"You press the button,
we do the rest."

(OR YOU CAN DO IT YOURSELF.)

THE EASTMAN COMPANY, Rochester, N. Y.

Send for Catalogue.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ

En Gros et en Détail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE, (PRES DU BUREAU DE POSTE).

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, Etc., Etc.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, Etc., Etc.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre, Etc., Etc.
------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GROS Nos. 29, 33 & 35, DETAIL 43, RUE CASCADES
Agent pour la Farine forte à Boulanger.

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

N. B. — Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P 160.

JOSEPH BRODEUR

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS
Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe
Manufacturiers de
Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes.
Découpage et tournage exécuté promptement.
SPÉCIALITÉ: — Intérieurs d'Eglises, Collèges, etc.

Aux Fromagers

Les fromagers trouveront tout ce qu'il faut pour leurs fournitures de fromageries et à des prix défiant la compétition.
Chez
BROUSSEAU & BERGERON
St Hyacinthe.

[t à 1-6-1]

Boulangerie de St-Hyacinthe

MM. JOS. MORIN & C. LAFLECHE ont ouvert une boulangerie au coin des rues St-Antoine et St-Anne. On trouvera à cet établissement : Pâtisseries de toutes sortes, pain français au lait, pain de son et pain noir, bonbons français et autres. Gateaux de noces à ordre, etc. a t à 1-7-1

LA COMPAGNIE
d'Eau Minerale
DE ST-HYACINTHE.

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE
PHILUDOR
ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE,
ROOT BEER, GINGER BEER,
CIDRE CHAMPAGNE, &c.
a-t-j-n-o

Grand Assortiment
DE
Parfums, Savons
ET
Articles de Toilette
A la pharmacie du
DR. OSTIGUY
St-Hyacinthe.
4 5-5-2 a-t.

EPICERIE.

M. JOS. DUPONT, de la rue Concorde a transporté son magasin au No. 48, rue CASCADES, (bâtime H. CHOQUETTE), près du Bureau de Poste.
Assortiment complet d'EPICERIES, VINS et LIQUEURS de première qualité. a. t. à 1-8-1.

ENGIN A VENDRE

Un engin horizontal, 40 forces en excellente condition,
Aussi
Une pompe à vapeur pouvant servir dans une fromagerie et pouvant être utilisée en même temps comme pouvoir moteur, (3 forces)
Conditions très faciles.
Pour autres renseignements,
S'adresser à LA TRIBUNE

F. D. RENAUD,



Seul Agent
pour les
Célebres
Carrosses
d'Enfants,

Ces carrosses sont en bambou et à roues d'acier patentes, de la manufacture Gendron & Co. de Toronto. Express à roues d'acier patentes, Velocipèdes, Bicycles, Tricycles. Seul agent à St-Hyacinthe. F. D. RENAUD, No. 59 rue CASCADES.

Aussi : Jouets d'Enfants, Cadeaux, Violons, Accoréons, Base Balls, Foot Balls; Articles de fantaisie pour FUMEURS et la plus grande manufacture de SUCRERIES de St-Hyacinthe.
a. t. à 1-7-1.

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
Plombier,

Et poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains.
Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.
TOUJOURS EN MAINS:
Tuyaux en grès,
Agrès de Fromageries, de Puits Artésiens
TUYAUX, POMPES et VALVES
De toutes sortes.
No. 128, rue Cascades
St-Hyacinthe.
691

Remède contre les brûlures

Il consiste dans un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf, bien mélangé en parties égales; on étend cet onguent sur un morceau de toile qui est appliqué sur la brûlure, et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies, et la guérison est complète en très peu de temps sans laisser aucune cicatrice.

Voici la végétation en pleine activité, c'est-à-dire qu'avec elle viendront des millions et des millions d'insectes nuisibles. C'est donc prudent de se préparer à les combattre. A ce propos, je trouve dans le *Country Gentleman* une recette excellente, paraît-il, pour la plupart des insectes nuisibles qui s'attaquent aux végétaux du jardin potager. La voici, elle est bien simple et peu coûteuse :

Répandez une chopine de térébenthine sur un minot de chaux éteinte, laissez quelques jours, pour que la chaux en soit imprégnée.
Cette préparation répandue à temps sur les légumes du potager éloigne la plupart des insectes malfaisants; les pucerons pour les radis et les navets, la mouche jaune des concombres, les vers à choux, etc.,

Les apparences de la récolte

Des rapports sur la récolte reçus de toutes les parties d'Ontario et de Québec ne sont pas très encourageants. Le blé à bonne apparence dans beaucoup de places, mais le manque de pluie cause beaucoup de préjudices à la récolte. S'il ne pleut pas d'ici à quelques jours, la récolte n'atteindra pas la moyenne. On rapporte que le foin est clair partout et qu'il n'y en aura pas dans certains endroits.

L'orge paraît belle dans beaucoup d'endroits, ainsi que l'avoine, et les pois; tandis que le maïs n'offre pas beaucoup d'encouragement. La récolte des fruits sera, d'après les apparences, très abondante.

Quoique l'aspect de la récolte maintenant ne soit pas très encourageant, une pluie abondante changerait sans aucun doute l'état de choses actuel.

On s'attend à avoir de bonnes récoltes de grain dans le comté de Richmond et le foin à une bonne apparence.

Dans le comté de Soulanges, les récoltes de grains de toute espèce et de foin, ainsi que les légumes, offrent la plus belle apparence.

Un Canadien-Français à Toledo

Le *Daily News* de Toledo, ville de l'Ohio, vient de publier un grand numéro illustré, à l'occasion du troisième anniversaire de la fondation de cette feuille. Au nombre des portraits disséminés dans les colonnes de ce numéro, nous avons remarqué ceux de MM. Jacques E. Pilliod et Timothé Leroux.

Le premier de ces messieurs est un Français, né dans l'Ohio, âgé de 32 ans seulement et qui est considéré déjà comme un des avocats les plus influents du comté.

Le second est un Canadien de Côteau Landing, qui est président du conseil des aldermen de Toledo et le chef d'une des plus grandes maisons d'affaires de cette ville.

Nous sommes heureux de voir les belles qualités qui distin-

guent les négociants canadiens, porter leurs fruits quand elles peuvent s'exercer sur un théâtre digne d'elles.

Des froids rigoureux et des tempêtes se produiront: ils seront suivis d'engelures, avec enflure, démangeaison et brûlure. Pour tous ces maux, l'huile de Saint-Jacobb est le meilleur des remèdes.

VICTOR COTE

MARCHAND DE
CHAUSSURES
Place du Marché, St-Hyacinthe,
M. Victor Côté a l'honneur d'informer ses anciens amis et le public en général qu'il vient de réouvrir son Magasin de Chaussures dans le bloc de M. Cadoret, porte voisine de MM. Brousseau et Bergeron.
t à 19-8-91.



L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,
Rue Mondor, porte voisine de M. C. Lehoux
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés. a. t.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Dans la paroisse de Ste Madeleine, la magnifique propriété située au coin de la route qui conduit à St Jean-Baptiste et à St Damase, et du rang St Simon, avec les bâtisses y érigées, comprenant une magnifique maison à deux étages, pouvant servir pour un hotel spacieux et comme place de commerce; dimension 30x40, cuisine 16x20.
Aussi, hangards, remises, écuries, etc.

Les dimensions du terrain sont de soixante pieds de front par cent cinquante-sept de profondeur, mesure française (60x157).

Cette propriété est en vente à des conditions extraordinairement faciles; possession immédiatement.

S'adresser à
C. ROULEAU,
St Hyacinthe.

A. BLONDIN,
Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES
A eau chaude et a vapeur
BASSE & HAUTE PRESSION
143, RUE CASCADES
SAINT-HYACINTHE QUE

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No. 104 RUE CASCADES,
COIN DE LA RUE ST-DENIS,
ST-HYACINTHE.
ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.
— PRIX TRÈS BAS —
Aussi: Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, etc.
AUX CORDONNIERS!
CUIRS et FOURNITURES à l'usage des Cordonniers, ainsi qu'un choix de FORMES de toutes sortes.
— Tout est Neuf et de Première Qualité. —
Venez et vous serez bien servis.
Jos. Morin,
Marchand de Chaussures



GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT:
RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO
DOULEUR DORSALE, TIG DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

EMPLOYEZ LA
LOTION PERSIENNE

POUR blanchir le TEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.
Chez tous les PHARMACIENS.
Prix: 50 cts.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS

MAZ. FREGNETTE

EPICIER ET CONFISEUR
21 RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE.
Assortiment complet d'Epicerie et Provisions de première qualité, ainsi que Sucreries de toutes sortes, en gros et en détail.
FRUITS, NOIX, Etc.
a-t-10-6-1



Brodeur & Frere,

PLOMBIERS, COUVREURS.
COIN des RUES ST-ANTOINE
ET ST-FRANÇOIS.
ST-HYACINTHE, Que.

Appareils de Chauffage

A la vapeur et à l'eau chaude
Sinks, tuyaux à l'eau et a gaz,
POMPES, ROBINETS, Etc., Etc.

Spécialité: Couvertures en Fer-blanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisé.

LE TOUT
A PRIX MODERES
SATISFACTION GARANTIE.

C. ROULEAU

GRAINS & FARINES
R CHARBON -
O HUILE DE CHARBON
U (En Gros.)
L —
E COTONS A FROMAGE
ET
A Articles nécessaires aux fromagers.
U 5 Rue LAFRAMBOISE
St-Hyacinthe

Grande découverte.

LA TEINTURE DOREE
guérit les cors, les oignons et les rhumatismes. Prix, 25 et 40 cts. la bouteille.
Elle guérit également les courbures, cors, éparvins, plaies provenant des crampons, meurtrissures, etc., des chevaux. Prix, \$1.00 par bouteille.
S'adresser à
A ROBIDOUX.
15-8-1 Roxton Falls, Qué